CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

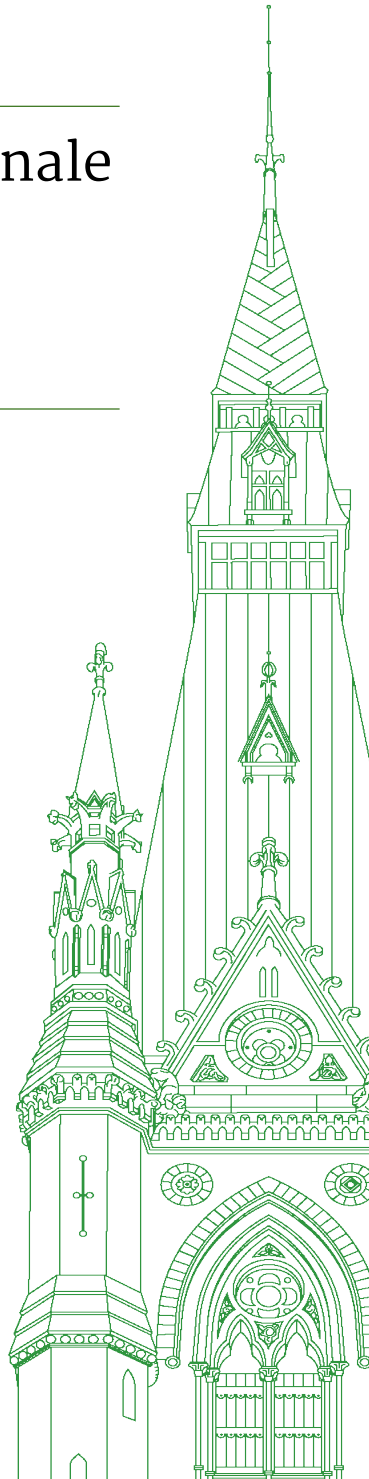
45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 047

Le lundi 26 octobre 2026



Président : Charles Sousa

Comité permanent de la défense nationale

Le lundi 26 octobre 2026

● (1540)

[*Traduction*]

Le président (Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 47e réunion du Comité permanent de la Défense nationale de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 26 janvier 2026, nous nous réunissons pour reprendre notre étude du document « Point d'inflexion 2025 » et de la modernisation de l'Armée canadienne.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en mode hybride, autrement dit, certains y participent en présentiel et d'autres, à distance, au moyen de l'application Zoom.

Avant de commencer, j'invite les participants à prendre connaissance des consignes qui se trouvent sur la table. Ces mesures visent à éviter les incidents audio et les chocs acoustiques, et à préserver la santé et la sécurité de nos interprètes.

Je rappelle aux députés et aux témoins qu'ils doivent attendre que je les nomme avant de prendre la parole. Ceux qui participent via Zoom doivent utiliser la fonction « Lever la main ». Pour l'interprétation, veuillez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal dont vous avez besoin.

Je rappelle aux témoins que les membres du Comité poseront des questions en français et en anglais; veuillez donc prendre un instant pour régler votre oreillette et sélectionner le canal d'écoute qui vous convient.

Une fois encore, tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Je souhaite la bienvenue…

Oui, allez-y, monsieur Kibble.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Nous sommes ravis d'accueillir un nouveau témoin parmi nous aujourd'hui, mais je me demande pourquoi aucun avis de convocation n'a été diffusé avant notre séance d'aujourd'hui au sujet de...

Le président: Nous avions demandé aux trois témoins de comparaître. Deux d'entre eux avaient accepté, et le troisième n'avait pas encore donné sa réponse. J'ai autorisé le greffier à accepter le troisième témoin s'il se présentait à la dernière minute, car je pense qu'il est important que nous menions une discussion approfondie. J'allais justement aborder ce point à l'instant.

Jeff Kibble: Très bien, merci. Je suis vraiment ravi que nous ayons un nouveau témoin.

Le président: M. Kibble fait référence à notre témoin supplémentaire, le lieutenant-général à la retraite Mike Rouleau. Il figurait sur notre liste des personnes invitées à comparaître. Il est présent aujourd'hui, et nous nous réjouissons vivement de sa présence. Nous devons mener une discussion approfondie sur ces questions, et plus l'expérience en la matière est grande, mieux c'est pour nous tous.

Sont également présents le lieutenant-général à la retraite Stuart Beare et le lieutenant-général à la retraite Michel Maisonneuve.

Nous allons commencer par Michel Maisonneuve. Vous disposez de cinq minutes maximum pour prononcer votre déclaration liminaire.

[*Français*]

Lieutenant-général (à la retraite) Michel Maisonneuve (à titre personnel): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, mesdames et messieurs. C'est un plaisir d'être avec vous encore une fois aujourd'hui.

Tout d'abord, j'offre mes sincères condoléances aux familles et aux amis des jeunes soldats décédés ou blessés à Wainwright la semaine dernière.

[*Traduction*]

Que Dieu bénisse ces soldats. Comme vous le savez, ils se sont engagés à servir leur pays, en respectant leur part de ce contrat moral, jusqu'à être prêts à sacrifier leur vie, tout comme ma femme, moi-même et deux de mes enfants l'avons fait depuis près de 90 ans au total, et ce n'est pas fini. Ce que nous, Canadiens, devons faire à présent, c'est respecter notre part de ce contrat et veiller à ce que nos militaires disposent de tout ce dont ils ont besoin pour remporter nos guerres et défendre le Canada.

[*Français*]

En tant qu'ancien officier de l'armée de terre, je suis au courant de l'initiative de restructuration du commandant de l'armée, mais je n'ai pas été consulté à cet égard. Ces remarques sont donc seulement les miennes.

[*Traduction*]

J'ai lu « Point d'inflexion » et je comprends l'idée qui sous-tend l'action de notre commandant. J'ai confiance en lui à titre personnel, en tant qu'officier qui a fait preuve d'un courage et d'un leadership exceptionnels au combat.

Je sais également, pour l'avoir vécu personnellement en contribuant à la mise en place de la transformation du commandement allié de l'OTAN, que mener une restructuration tout en continuant à remplir sa mission opérationnelle revient à changer les pneus d'un véhicule en marche. C'est un véritable défi et c'est épuisant.

Dans cette brève intervention, je n'aborderai que trois aspects, le bon, le mauvais et le méchant, avec mes excuses à Clint Eastwood.

Commençons par le bon. En ce qui concerne les forces régulières, les avantages me semblent évidents. Le regroupement des trois brigades des forces régulières sous un seul état-major de division offre au Canada sa première formation de combat de niveau supérieur depuis de nombreuses années.

Nous l'avons fait à plusieurs reprises dans les années 1980, lorsque nous avons fait venir les trois brigades régulières basées au Canada à Wainwright ou à Gagetown pour des manœuvres. À l'heure actuelle, nous ne faisons plus que des simulations sur ordinateur.

À l'avenir, nos officiers et nos soldats apprendront à travailler au sein d'une structure divisionnaire, et nous serons en mesure d'agir sur cette base, que ce soit de manière autonome ou aux côtés de nos alliés.

● (1545)

[*Français*]

Deuxièmement, un commandant de division pour les trois brigades aidera sans doute la génération des forces pour nos engagements internationaux, comme celui en Lettonie, ce qui lui donnera plus de flexibilité.

[*Traduction*]

Troisièmement, le regroupement de toutes les brigades de réserve permettra au commandant de division de se concentrer directement sur les questions relatives à la réserve. J'ai également entendu dire que le regroupement de certaines unités, comme cela a été le cas en Ontario, contribue à atteindre une certaine masse, notamment lors des exercices, en termes de soldats, d'officiers et de matériel.

Ensuite, nous avons le mauvais.

Il y a des défis à relever, notamment en ce qui concerne la division de la défense du Canada.

[*Français*]

Premièrement, commander une énorme division de réserve déployée partout dans un pays de la taille du Canada sera un défi. Il y a 10 groupes-brigades au Canada, d'Halifax à Vancouver, en plus de tous les groupes de Rangers au Nord. L'organisation est extrêmement plate et dispersée géographiquement.

[*Traduction*]

Deuxièmement, et surtout, les mêmes problèmes concernant les réservistes persistent tous. Il y a un manque de ressources, un soutien insuffisant des forces régulières, un manque de consultation de la part des forces régulières, aucune protection de l'emploi prévue par la loi, aucune stratégie de mobilisation et, en ce qui concerne l'initiative relative aux groupements tactiques, des contraintes de temps pour les équipes de commandement.

Il faut veiller au bon développement des réserves, surtout si l'on souhaite qu'elles jouent efficacement leur rôle dans la défense du Canada.

Pour finir, voici le méchant.

Tout d'abord, dans l'ensemble, les Forces armées canadiennes sont toujours en grande difficulté. Le recrutement reste un problème, quoi que vous ayez pu entendre. S'en tenir à des méthodes obsolètes et rigides, telles que les restrictions de poste et la priorité accordée aux quotas de diversité, équité et inclusion au détriment de la méritocratie, ne permettra jamais de résoudre les problèmes de recrutement. En réalité, alors que nous sommes en situation de crise, cela est dangereux.

Deuxièmement, il existe trop de goulots d'étranglement en matière de recrutement et de formation. Le système de recrutement et de formation a été conçu pour assurer la stabilité des forces armées, et non pour les renforcer.

Troisièmement, l'armée est trop petite. Assurer la défense du Canada, qui est un immense pays membre du G7, et participer à des opérations à travers le monde nécessite des effectifs bien plus importants, tant dans l'armée d'active que dans la force de réserve.

Quatrièmement, les unités de l'armée sont trop petites. Les postes sont limités et il n'y a pas de renforts. Cela oblige également les commandants à regrouper des unités afin d'atteindre la concentration requise pour le déploiement. Si nous voulons réellement redresser la situation au sein de nos Forces armées canadiennes, nous devons cesser de limiter le nombre de postes, pourvoir tous les postes de nos unités et, en effet, commencer à renforcer nos effectifs au-delà de l'effectif prévu à l'établissement.

[*Français*]

La conséquence de ces faits est qu'il est difficile d'en faire plus en ce moment. De plus, l'intégration de nouvel équipement, comme les drones, et de nouvelles tactiques sera très difficile.

Merci. Je suis prêt à répondre à vos questions.

[*Traduction*]

Le président: Merci, général Maisonneuve, pour cet exposé.

Stuart Beare, c'est à vous de prendre la parole pendant cinq minutes.

[*Français*]

Lieutenant-général (à la retraite) Stuart Beare (à titre personnel): Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs, je vous remercie de votre engagement personnel au service du Canada, des Canadiens et des Canadiennes à titre de parlementaires. Il existe de nombreuses façons de servir le pays, et je vous remercie d'avoir choisi la vôtre.

Je remercie votre comité de promouvoir et de soutenir notre capacité à assurer efficacement la défense, la sûreté et la sécurité des Canadiens, des Canadiennes et du Canada dans le monde tel qu'il est aujourd'hui et tel qu'il est en train de devenir.

[*Traduction*]

Merci d'avoir souligné le soutien indispensable et les investissements nécessaires dont ont besoin nos forces armées et nos hommes et femmes en uniforme, aujourd'hui et à l'avenir, afin qu'ils puissent assurer cette défense, cette sécurité et cette fiabilité, malgré les défis et la violence potentielle que nos adversaires nous opposeront, ainsi qu'aux nations avec lesquelles nous partageons tant d'intérêts nationaux et de valeurs fondamentales.

Je n'avais pas prévu de venir ici. J'ai reçu cette invitation alors que j'étais à l'étranger, mais après réflexion, j'ai décidé de l'accepter pour plusieurs raisons. Je vais vous les exposer.

Pourquoi? Tout comme vous et tant d'autres, je me soucie profondément de la réalité et de la nature des menaces militaires qui pèsent sur le Canada et les Canadiens. Il s'agit de menaces réelles dont les conséquences sont les plus graves que j'aie observées depuis la Guerre froide. Ce sont des menaces qui pèsent sur notre alliance et nos partenariats, sur notre Arctique intérieur et sur notre nation. Ce sont des menaces qui se manifestent aujourd'hui par l'intermédiaire de Poutine, de la Russie et de leurs complices. Il s'agit aujourd'hui de menaces de « zone grise » et de menaces concrètes à venir de la part d'autres grandes puissances militaires telles que la Chine.

J'ai accepté l'invitation parce que la nécessité de dissuader les grandes puissances militaires adverses est de retour. Si la dissuasion échoue, il en va de même pour la nécessité de pouvoir l'emporter dans ce que la doctrine appelle des « opérations de combat majeures » ou ce que nous appellerions généralement et simplement la guerre. Offrir des options d'intervention en cas de crise, qu'il s'agisse d'urgences nationales ou de conflits régionaux, ne constitue plus l'objectif principal de nos forces armées. Leur mission première est redevenue la dissuasion militaire. Cela signifie la capacité de l'emporter sur des adversaires dans des guerres de grande envergure, tous domaines confondus — terrestre, maritime, aérien, spatial et cyber — et sur l'ensemble des zones géographiques. En juillet, le premier ministre Carney a décrit un croissant de moyens de défense transrégional s'étendant du territoire national à notre Arctique, au Grand Nord européen et à nos forces dans les pays baltes, comme un exemple de cette vision transrégionale.

Je l'ai également acceptée parce que, pour la première fois depuis le début de ma carrière militaire et de ma vie civile, j'entends un premier ministre qui comprend cela. Je constate que le gouvernement et les Canadiens s'engagent dans cette voie. Je vois le véritable potentiel d'une refonte et d'une reconstruction de nos forces armées, dont la mission serait de dissuader la guerre et, si la dissuasion venait à échouer, de l'emporter en cas de conflit, ce qui constitue l'impératif et le moteur de cet investissement et de ce changement.

J'ai accepté sans avoir une responsabilité ou autorité particulière me permettant de m'exprimer au nom de notre armée ou de nos forces armées, et je ne dispose d'ailleurs d'aucune connaissance spécifique en matière d'élaboration des politiques, de programmation de la défense ou de planification stratégique et opérationnelle.

Je constate que votre comité est unanime sur le fait que le Canada et les Canadiens doivent être défendus dans le monde tel qu'il est et tel qu'il évolue, et non pas nécessairement tel que nous aimerions qu'il soit. L'ennemi et la nature ont eux aussi leur mot à dire.

J'espère que l'idée selon laquelle les Forces armées canadiennes doivent être capables d'exercer une dissuasion efficace dans tous les domaines et sur l'ensemble du territoire, ainsi qu'à l'étranger, est une idée faisant abstraction de tout intérêt partisan. J'espère qu'il en va de même pour l'idée selon laquelle, si la dissuasion venait à échouer, nos forces armées et notre nation doivent être en mesure de l'emporter dans un conflit sur notre territoire, dans notre Arctique et à l'étranger face à des adversaires militaires de grande puissance.

Enfin, pour en venir au sujet d'aujourd'hui, à savoir la modernisation de notre armée, comme le souligne notre commandant de l'armée, l'armée dont nous disposons doit en effet devenir celle dont le Canada a besoin. Je suis reconnaissant que les parlementaires s'attellent à cette réflexion et j'espère qu'ils en seront également les fers de lance.

[*Français*]

Merci, monsieur le président.

● (1550)

[*Traduction*]

Le président: Merci, monsieur Beare.

Je vous accorde cinq minutes, monsieur Rouleau.

[*Français*]

Lieutenant-général (à la retraite) Mike Rouleau (à titre personnel): Merci beaucoup, monsieur le président.

Chers membres du Comité, ça me fait plaisir d'être ici, avec vous, aujourd'hui. Par ailleurs, je réitère les commentaires du général Maisonneuve vis-à-vis de l'incident à Wainwright la semaine passée.

[*Traduction*]

Je vous remercie de me donner l'occasion de vous faire part aujourd'hui de mes réflexions sur un sujet très important pour tous les Canadiens, à savoir la modernisation de l'armée canadienne.

Mes remarques s'appuient sur l'expérience que j'ai acquise au sein de l'état-major de l'armée en tant que directeur de l'intégration des capacités dans le cadre du développement des forces, en tant que commandant des forces spéciales et du commandement des opérations interarmées, et enfin en tant que vice-chef d'état-major de la défense chargé du programme des services de défense.

J'ai occupé un poste de responsable du changement au sein des FAC, où je m'efforçais d'accélérer le rythme de la transformation au sein d'un système rigide conçu pour une autre ère, un système pensé pour des processus complexes nécessitant de longs délais de mise en œuvre, un système devenu au fil du temps trop complexe, conçu davantage pour éviter l'échec que pour réussir, et un système où les processus primaient souvent sur les résultats.

L'investissement du premier ministre Carney dans le domaine de la défense est le bienvenu à l'heure où l'ordre international fondé sur des règles se fissure; il a donc accompli l'essentiel, à savoir insuffler la volonté politique au sein du système, et le plus difficile consiste désormais à réorganiser l'appareil gouvernemental afin de concrétiser l'intention du premier ministre. C'est sur ce point que portent mes remarques.

Rien ne peut remplacer des troupes terrestres capables de tenir leurs positions, même dans les moments les plus difficiles. Le Canada a besoin d'une armée forte s'il souhaite disposer d'une force de dissuasion crédible et d'options de réponse flexibles, d'une armée interconnectée, résiliente et redoutable, dotée d'un mélange de capacités « haut niveau-bas niveau » au sein de FAC équilibrées. Dans le cadre d'un budget des Forces armées canadiennes fixé à 3,5 %, cela signifie une armée modernisée de manière abordable et durable, en concertation avec tous les autres éléments et services des FAC.

Après avoir apparemment géré des budgets serrés pendant 50 ans, les FAC se retrouvent aujourd'hui dans une situation plus proche de celle de 1939, où le temps, et non l'argent, est le véritable ennemi. Nous devons tous être animés par un sentiment d'urgence afin de remettre de l'ordre dans nos affaires le plus rapidement possible. Je dirais que la vitesse est désormais la clé de voûte de la modernisation grâce aux nouvelles technologies.

Pour moi, la question centrale restera toujours celle du meilleur équilibre en matière d'investissement pour l'armée, en tant que composante d'une force interarmées équilibrée. Disposer de davantage de moyens financiers est une bonne chose, mais l'objectif devrait être de mieux utiliser les fonds disponibles.

Je vous propose trois réflexions succinctes à ce sujet, issues de mon expérience de plus de quatre ans dans l'industrie.

Premièrement, les Forces armées du Canada et le ministère de la Défense nationale doivent s'efforcer de mieux comprendre l'écosystème de l'industrie de la défense, ou, en d'autres termes, ce que j'aurais aimé savoir lorsque je portais l'uniforme. Ce secteur s'étend des fabricants d'équipement d'origine aux petites et moyennes entreprises, sans oublier les nouvelles start-ups souveraines financées par du capital-risque qui font leur entrée sur ce marché. Pour atteindre les objectifs de notre stratégie industrielle de défense, le Canada doit mobiliser l'ensemble de cet écosystème de différentes manières et pour différentes raisons. Les fabricants d'équipement d'origine, majoritairement détenus par des capitaux étrangers, mais comptant d'importantes entités canadiennes, offrent une envergure, une résilience de la chaîne d'approvisionnement et une capacité de recherche et de développement à l'échelle mondiale qu'une base industrielle de défense souveraine canadienne, bien qu'en pleine croissance, ne peut tout simplement pas égaler.

Je tiens à souligner que des entreprises comme Dell investissent 5 milliards de dollars à l'échelle mondiale dans la recherche-développement technologique, juste pour vous donner un ordre de grandeur.

Ces fabricants d'équipement d'origine ont besoin de petites et moyennes entreprises ainsi que de start-ups telles que Dominion Dynamics et Sentinel R&D pour leur apporter un avantage concurrentiel, de l'innovation, de la créativité, de la réactivité et une intégration en aval des grands systèmes qu'ils développent.

Le deuxième point concerne le renforcement de la collaboration et de la confiance, en nouant des partenariats plus tôt et plus fréquemment. L'écosystème de l'innovation doit être repensé pour gagner en agilité et être mieux financé, à l'image d'un moteur d'innovation de type capital de risque, afin d'accélérer la découverte, le développement et le déploiement des technologies émergentes. Nous devons contourner les structures d'Ottawa et mettre en relation les experts techniques avec les soldats afin d'itérer, d'essayer, d'échouer, de s'améliorer et de mettre en place les capacités dont l'armée a besoin. Le secteur privé ne doit pas se contenter de vendre des « boîtes noires » individuelles, mais doit lui-même se regrouper au sein de consortiums et de sociétés de personnes afin de fournir des solutions plus complètes au client.

Tout cela nécessite un certain changement de culture et d'ouverture face au risque vis-à-vis du secteur privé. Les schémas de pensée figés, la multiplicité des responsables sans véritable chef de file et les idées reçues sur les coûts irrécupérables doivent évoluer si nous voulons connaître un « moment C.D. Howe » dans notre pays et nous moderniser à un rythme soutenu. Je sais que la création de l'Agence de l'investissement pour la défense en tant que société d'État est une décision très positive.

Le dernier point, très brièvement, concerne la responsabilité. Le Canada doit veiller à ce que le secteur respecte ses engagements, et ce dernier a besoin d'engagements stratégiques plus solides et d'une plus grande prévisibilité pour pouvoir investir et survivre à mesure que le système évolue.

[*Français*]

Merci beaucoup, monsieur le président.

● (1555)

[*Traduction*]

Le président: Merci, et merci à tous les lieutenants-généraux d'être présents aujourd'hui et d'avoir pris le temps de partager certaines de leurs expériences avec nous.

Nous allons passer à notre premier tour de questions.

Nous allons commencer avec M. Kibble.

Vous disposez de six minutes maximum, monsieur.

Jeff Kibble: Merci, monsieur le président.

Merci, général Maisonneuve, d'avoir évoqué la tragédie qui s'est produite à Wainwright. Je sais que cela nous touche tous profondément ici.

Je tiens également à vous remercier tous pour l'ensemble de vos années de service. Celles-ci ont véritablement marqué l'histoire de l'armée, et nous avons désormais l'occasion de puiser dans vos connaissances pour nous aider à aller de l'avant et à définir ce que l'armée fera et sera en mesure de faire. J'apprécie vos remarques pleines de sagesse et certaines des recommandations judicieuses que vous avez formulées, et j'espère que nous saurons tous tirer parti de cette occasion pour profiter de votre expertise, pour ainsi dire.

Il y a de nombreux sujets que j'aimerais aborder, mais j'aimerais vraiment me concentrer aujourd'hui sur le recrutement.

Général Maisonneuve, nous disposons actuellement d'un effectif opérationnel de 71 500 hommes. Les forces armées ont réussi à recruter quelques effectifs supplémentaires et commencent à se rapprocher de ce chiffre, mais avec l'ajout de cette nouvelle division de 15 000 hommes, quel devrait être, selon vous, l'effectif opérationnel?

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve:

Évidemment, j'ai entendu différents chiffres circuler, tels que 100 000 pour les forces régulières et au moins 100 000 pour les réservistes. J'ai moi-même écrit qu'un chiffre d'au moins 100 000 pour la force régulière et davantage pour la force de réserve — je dirais même le double pour la force de réserve — commencerait à se rapprocher de nos besoins.

J'ai toutefois toujours pensé qu'il fallait prendre du recul et se demander ce dont nous avons besoin pour défendre le Canada. Partons d'une feuille blanche. De combien d'unités dans l'ensemble des forces armées avons-nous besoin, et de quel volume de matériel, etc.? Commencez à dresser la liste. Vous pourrez ainsi déterminer ce dont nous avons réellement besoin. Ensuite, examinez ce dont nous disposons actuellement et décidez de vous aligner sur nos besoins.

Il est difficile de les chiffrer, mais il est certain que ce dont nous disposons actuellement n'est pas suffisant.

Le problème, pour ce qui est du recrutement, c'est qu'on utilise toujours les mêmes vieilles méthodes. Peu m'importe ce que vous entendez ici ou là quand on vous dit que nous avons atteint nos objectifs et nos chiffres. Pour aller plus loin, il faudra faire preuve de souplesse.

Nous recrutons actuellement, comme je l'ai déjà mentionné, sur la base des postes à pourvoir. Je viens de recevoir deux jeunes hommes, ici dans la région de Niagara, qui souhaitaient rejoindre la réserve en tant qu'officiers. On leur a répondu: « Nous sommes désolés. Nous n'avons aucun poste d'officier à pourvoir, nous ne pouvons donc pas vous recruter. » Quelle absurdité! Il s'agit là, encore une fois, d'une approche bureaucratique de la gestion.

Comme le disait mon ami Mike Rouleau, s'en tenir aux anciennes méthodes rigides ne nous permettra pas d'atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé actuellement.

● (1600)

Jeff Kibble: Vous parlez de méthodes rigides, mais nous constatons que le taux de réussite est passé de 85 % à 77 %, comme l'a indiqué le lieutenant-colonel Kieley, et j'ai maintenant entendu plusieurs sources affirmer que ce taux est tombé à 55 %. Il y a beaucoup de personnes qui s'engagent…

Que devons-nous faire pour améliorer le recrutement, afin de pouvoir non seulement recruter notre effectif actuel, formé et performant, mais aussi atteindre ces chiffres bien plus élevés?

J'ai encore une question à poser après cela, si j'en ai le temps.

Merci.

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: L'une des choses que j'ai toujours dites, c'est que nous devons commencer à promouvoir le service comme une action honorable. Tout ce dont on entend parler, c'est… En réalité, on ne nous parle pas de l'honneur de servir. Notre pays doit se mobiliser et affirmer que s'engager dans les forces armées et porter ce drapeau sur l'épaule est la plus grande chose que l'on puisse faire pour son pays.

Nous pourrions mettre en place un programme de service national destiné aux jeunes. J'ai signé une lettre adressée au premier ministre, à laquelle je n'ai pas encore reçu de réponse, concernant un programme de service national — non pas un programme de service militaire national, mais un programme de service national. Bien sûr, le service militaire en serait aussi un élément.

Il s'agit là d'initiatives, dont certaines émanent de la population, au lieu d'être impulsées par le gouvernement. Il y a beaucoup de choses que nous pourrions faire.

Jeff Kibble: Merci beaucoup.

Je voudrais m'éloigner un peu de la question du recrutement pour déterminer de combien de divisions nous avons réellement besoin.

J'apprécie l'objectif que vise « Point d'inflexion », mais avons-nous réellement évalué, selon vous, l'ampleur réelle de la menace et le nombre de divisions dont nous avons besoin? S'agit-il d'une seule? Ou bien de sept?

Pour déterminer nos besoins en matière de recrutement, nous devons d'abord déterminer le nombre de divisions. Quel indicateur utilisons-nous pour cela, et selon vous, de combien de divisions avons-nous besoin, sur la base de ces indicateurs?

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: Cela fait maintenant 20 ans que j'ai quitté l'armée; il m'est donc difficile de me prononcer sur les nouvelles menaces et tout ce qui s'y rapporte.

Je dirais qu'il y a actuellement, au sein de la Défense nationale, des personnes très brillantes qui se consacrent à ce genre de travail. Elles prennent du recul et analysent ce que nous, au Canada, considérons comme des menaces pour notre pays, pour nos alliés et pour les valeurs que nous souhaitons défendre à travers le monde, et elles sont capables d'en tirer des conclusions.

Je ne peux pas vous donner de chiffre précis, mais commencer par au moins une division est une bonne façon de procéder. Ensuite, nous verrons ce dont nous avons besoin d'autre, et, avec un peu de chance, nous partirons de là pour aller de l'avant.

Encore une fois, nous parlons d'une division de l'armée régulière et d'une division de réserve. Est-ce suffisant? Je ne le pense pas, mais je ne pourrais pas vous donner de chiffre précis.

Jeff Kibble: Merci beaucoup. J'ai encore une petite question, si le temps le permet.

Nous constatons actuellement, lors du recrutement, que des candidats se présentent sans avoir suivi de formation linguistique ni de préparation physique. Lors du test d'aptitude physique auquel ils sont soumis quelques semaines après le début de la formation de base, 10 % d'entre eux sont éliminés rien qu'en raison de ce test.

Le programme de service national que vous suggérez me semble être, effectivement, une initiative visant à répondre à nos besoins de recrutement. Je pense que c'est une excellente idée. Quelles autres suggestions auriez-vous pour améliorer le recrutement, afin que les chiffres d'inscription se traduisent par des recrues ayant réussi les sélections et suivi la formation, qui puissent ensuite s'engager et servir?

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: Ce que je constate en ce moment, c'est qu'il est bien plus facile de dire « non » que de dire « oui » et d'essayer d'aider les gens à s'en sortir.

Beaucoup de nos jeunes souhaitent nous rejoindre. Il suffit simplement de les amener à envisager cette idée, plutôt que de ne même pas y penser.

Je pense sincèrement que c'est dans cette direction que nous devons aller. Nous avons besoin d'un programme qui parte du gouverneur général, passe par le premier ministre, puis se répercute sur tous les ministres du cabinet et descende jusqu'à chacun d'entre vous, en tant que députés, afin de promouvoir le dévouement au service de la nation. Je pense que cela contribuerait grandement à atteindre cet objectif.

● (1605)

Le président: Merci, monsieur Kibble et monsieur Maisonneuve.

Nous allons donner la parole à Mme Lapointe pendant six minutes.

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier et à saluer les trois témoins qui se trouvent aujourd'hui devant nous. L'étude que nous menons revêt une importance capitale. Le niveau d'expertise des témoins présents ici va certainement nous être d'une grande aide dans le cadre de cette étude.

J'ai une question à laquelle j'aimerais que vous répondiez tous les trois. Depuis l'année dernière, selon vous, quels ont été les progrès les plus importants réalisés en matière de préparation au combat au Canada?

Je vais commencer par vous, monsieur Beare.

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: .

Sans avoir le privilège d'une observation directe, mais en me basant sur une observation à distance, je dirais que les progrès les plus recherchés et les plus « pseudo-réalisés » au sein de l'armée concernent notre position en Lettonie. Ce dispositif implique de savoir ce dont nous ne disposons pas et ce qu'il nous reste à accomplir, ainsi que la prise de conscience de ce qu'il faut réellement pour constituer une force déployée à l'avant efficace en période de dissuasion stratégique. La capacité avérée de combattre aux côtés de nos alliés est un engagement très concret, qui fait l'objet d'une attention particulière de la part des dirigeants et d'investissements très réels.

Je tiens toutefois à nuancer cela en me référant à la remarque du général Mike concernant la rapidité. Ce n'est pas assez rapide. Nous ne disposons que d'un temps limité avant que la situation stratégique en Europe ne change à nouveau et n'entraîne l'émergence de menaces dans cette région, avec la Russie, dans ce cas précis, comme adversaire.

Je sais que des progrès sont réalisés. Mais le rythme n'est pas encore suffisant.

Viviane Lapointe: Lieutenant-général Rouleau, auriez-vous quelque chose à ajouter?

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau:

Tout comme mes collègues ici présents, je ne fais plus partie du système à l'heure actuelle, je ne dispose donc pas d'informations précises. Je pense que je répondrais à cette question en disant que je n'ai constaté aucune amélioration notable.

Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on atteint les 2 %, d'autant plus qu'une grande partie de ces 2 % correspond à une augmentation de salaire pour les militaires. Même si je pense que les militaires doivent être rémunérés de manière tout à fait équitable, il faut surveiller les dépenses de personnel. J'oserais dire que les coûts liés au personnel dans les forces armées représentent probablement aujourd'hui entre 55 % et jusqu'à près de 60 % du programme des services de défense. Sur chaque dollar que vous recevez, vous en consacrez 55 ¢, voire plus, au personnel. C'est un élément qu'il faut garder à l'esprit dans le contexte du pilier « personnel », de l'équipement, de l'état de préparation et des infrastructures.

Certains investissements, notamment dans des projets tels que DefenceX — la plateforme de gestion des ressources d'entreprise destinée aux forces armées —, recèlent un potentiel de gains à long terme très important qui aura un impact significatif sur la préparation opérationnelle. Certains investissements dans des technologies de pointe, notamment le radar transhorizon, l'accélération des processus d'approbation et les grands projets d'investissement, constituent des gains nets. Le fait d'avoir raccourci de cinq à dix ans le programme de sous-marins a été un grand succès. Ce sont là de bonnes initiatives.

J'ai entendu dire qu'un plan de défense canadien couvrant tous les domaines était en cours d'élaboration au sein du Commandement des opérations interarmées du Canada et sous la direction du lieutenant-général Boivin, ce qui, à mon avis, revêtira une grande importance.

La dernière chose que je voudrais ajouter à ce sujet, c'est de vous mettre en garde contre la couleur de l'argent. C'est une chose que de vouloir investir dans les Forces armées canadiennes dans le cadre du crédit 5. C'est un objectif louable. Nous devrions y consacrer jusqu'à 20 % du programme des services de défense. Cependant, si les dépenses, dans le cadre du crédit 1, pour l'exploitation et la maintenance, ou opex, sont trop réduites, vous puisez dans la masse musculaire. Une armée a besoin de s'entraîner. C'est grâce à l'entraînement, au développement professionnel et à la formation militaire que les forces armées acquièrent les compétences nécessaires pour combattre. Un nouvel équipement, c'est bien, mais les opérations, l'entretien et la formation doivent perdurer.

Merci.

Viviane Lapointe: Lieutenant-général Maisonneuve, la parole est à vous.

[*Français*]

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: Merci, monsieur le président.

[*Traduction*]

Je voudrais me faire l'écho des remarques de mes deux collègues.

En ce qui concerne la première intervention du général Beare, je pense qu'il a raison de parler de rapidité et de la nécessité d'accélérer les choses, en voyant peut-être la Lettonie sous un angle positif et, disons, comme un exemple de capacité opérationnelle assez satisfaisante. Cependant, j'ajouterais également que nous devons comprendre que la Lettonie représente notre engagement majeur sur la scène internationale, et que l'ensemble des Forces armées canadiennes est mobilisé pour soutenir cet engagement. Ce n'est pas la bonne façon de procéder.

Je préférerais aborder les problèmes que nous rencontrons actuellement en commençant par des éléments très simples, tels que les munitions. Avons-nous commencé à produire des munitions? Avons-nous commencé à reconstituer nos stocks, dont une grande partie a été fournie à l'Ukraine? Avons-nous commencé à acheter des pièces de rechange afin que nos chars puissent être opérationnels? Le nombre de véhicules hors service est actuellement effarant au Canada, et j'ose dire également en Lettonie, bien que je ne dispose d'aucune information récente à ce sujet.

Comme l'a dit le général Rouleau, il est difficile d'y voir quoi que ce soit de vraiment positif de ce point de vue.

Je reviendrai sur la question du personnel. Vous pouvez disposer de tout l'équipement de pointe que vous souhaitez, mais si vous ne disposez pas avant tout du personnel nécessaire — des directeurs des programmes pour l'acheter, des techniciens pour l'entretenir, des pilotes pour le faire voler, des officiers pour le commander, etc. —, alors c'est impossible. Vous ne pouvez pas être opérationnel. Je n'ai pas constaté grand-chose en termes de résultats opérationnels et de capacités pour l'instant.

● (1610)

Le président: Merci, messieurs.

Merci, madame Lapointe.

[*Français*]

Monsieur Barsalou-Duval, la parole est à vous pour six minutes.

Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être présents aujourd'hui. C'est vraiment intéressant. Je vais essayer de résumer ce qu'ils ont dit, mais ça ne sera pas complet. De toute façon, ce n'est pas l'intention non plus.

J'ai l'impression qu'ils sont pas mal d'accord sur certains éléments qui, d'après ce que je retiens, semblent pointer vers la nécessité d'un changement de culture au sein des Forces non seulement en matière de rigidité opérationnelle, mais aussi en matière de recrutement.

Je retiens aussi que M. Maisonneuve semble indiquer que les objectifs de recrutement devraient être encore plus ambitieux que ceux qu'il y a présentement, alors que M. Rouleau parle d'une certaine préoccupation quant à ce que la main-d'œuvre accapare dans les coûts de fonctionnement de la défense. Comment arrive-t-on à concilier ces deux éléments?

Je comprends qu'il y a une volonté de croître. D'un côté, il semble y avoir un consensus selon lequel la taille des Forces n'est pas suffisante. De l'autre, le fait de donner des augmentations de salaire et de recruter beaucoup de monde donne peut-être moins d'espace à d'autres investissements, soit sur le plan de l'entraînement, des opérations ou de l'acquisition de matériel au jour le jour.

Monsieur Rouleau, vous pouvez commencer.

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Merci, monsieur le président.

[*Traduction*]

Vous demandez comment concilier le coût du personnel et les effectifs dont les forces armées ont besoin.

Je dirais au Comité que la taille relative d'une armée n'est pas forcément ce qui compte. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis visaient 100 divisions, mais ils n'ont jamais tout à fait atteint cet objectif. La taille relative ne nous avance guère dans cette discussion.

Ce qui compte, c'est la masse qu'on peut déployer et la capacité de maintenir une présence dans l'espace de bataille. Ce sont ces deux facteurs qui déterminent la capacité d'une armée à mener des opérations. La notion de masse évolue. Nous avions l'habitude d'acheter de gros systèmes très perfectionnés, comme des systèmes de défense aérienne, des avions de chasse ou des navires. Désormais, la masse viendra de systèmes intelligents qu'on peut déployer en grand nombre et dont on peut accepter la perte. Dans le golfe Persique, on voit des missiles de défense aérienne à 3 millions de dollars abattre des drones Shahed à 25 000 $. Ce rapport de coûts n'a aucun sens pour l'Occident. C'est cet équilibre qu'il faut rétablir. De nouveaux acteurs arrivent sur le marché canadien avec des systèmes intelligents qu'on peut déployer en grand nombre et qu'on peut se permettre de perdre. Leur coût est inférieur de plusieurs ordres de grandeur à ce à quoi nous sommes habitués.

Quand on pense à l'armée, il faut penser à la masse et à la capacité de maintenir une présence dans la durée. On y arrive avec des technologies peu coûteuses qu'on peut continuellement remettre en état. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les alliés ont pris la décision courageuse de miser sur le char Sherman. Sa conception était beaucoup moins élaborée que celle des chars allemands, mais on pouvait le produire à grande échelle. Je pense que c'est dans cet esprit qu'il faut réfléchir.

Quelle taille l'armée doit-elle avoir? Je l'ignore, mais je sais qu'elle doit pouvoir grossir rapidement en cas de crise et qu'il lui faut un noyau de militaires très professionnels, issus de la Force régulière et de la Réserve, sur lequel elle puisse s'appuyer pour le faire.

● (1615)

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: J'aime beaucoup votre réponse, car c'est ce que j'avais l'intention d'aborder dans un deuxième temps. La question est de savoir comment y arriver. Des fois, on veut engager ou, comme vous l'avez dit, avoir de la masse, mais, peut-être qu'aujourd'hui, la masse n'est pas nécessairement humaine. Elle peut être matérielle.

Vous avez parlé du Moyen-Orient, mais on pourrait parler de l'Ukraine. J'ai l'impression qu'on trouve des façons de multiplier l'efficacité opérationnelle des êtres humains, par exemple, en ce qui a trait à la technologie, à l'utilisation massive d'armes pilotées à distance et à d'autres qui sont directement sur le front, en intégrant l'intelligence artificielle.

La volonté d'atteindre cette masse comporte aussi un enjeu. Il semblerait y avoir un dépérissement technologique très rapide. Ça veut dire qu'il y a une évolution technologique rapide. Donc, si on acquiert des masses de drones ou des masses d'armes automatisées, elles deviendront peut-être obsolètes dans cinq ans, en raison de l'évolution technologique. Comment arrive-t-on à avoir cette masse sans connaître d'obsolescence dans quelque temps, et, finalement, perdre de l'argent?

[*Traduction*]

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: C'est une excellente question, qui s'inscrit dans le prolongement de mes observations liminaires.

Pour conserver cette souplesse, cette masse et cette capacité de pointe, il faut travailler très étroitement avec les entreprises qui produisent ces systèmes. Un processus rigide où l'on enchaîne les demandes de renseignements, les demandes de prix et les demandes de propositions pour finalement livrer un système d'armes 10 ans plus tard ne répondra pas aux besoins des guerres de demain. Les nouvelles entreprises du secteur doivent travailler au plus près de leur client militaire. Elles doivent nouer avec lui un lien de confiance qui leur permette de se parler directement, comme s'ils travaillaient côte à côte.

En Ukraine, tout tourne autour des mises à jour logicielles. Le logiciel joue désormais le rôle que jouait le matériel. La plateforme compte, mais ce qui compte vraiment, c'est le logiciel intelligent qui lui donne toute son utilité.

Je travaille avec une entreprise qui a collaboré avec l'armée canadienne lors de son périple de 4 000 milles en motoneige, depuis la côte ouest de l'Arctique jusqu'à Churchill. Chaque soir, nous mettions à jour le logiciel du matériel que nous avions confié aux Rangers.

C'est ainsi que l'industrie de la défense moderne doit travailler avec les forces armées. Quand la confiance permet une telle collaboration, on dispose d'une capacité durable qu'on améliore constamment pour obtenir un avantage de courte durée, comme on le voit en Ukraine. Si notre proximité avec l'industrie nous permet de prendre un mois d'avance sur l'adversaire, nous y gagnons. C'est ainsi que nous prenons le dessus sur lui.

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Essentiellement, il s'agit d'avoir de l'équipement qui peut être facilement mis à jour, comme dans le cas des voitures ou de toutes sortes d'affaires. Je parle de mises à jour par liaison radio des ordinateurs qu'on voit de plus en plus. C'est parce que cet équipement doit être capable de s'adapter aux réalités qui viendront dans le futur. Ça peut combler une partie du problème.

Le président: Monsieur Barsalou-Duval, votre temps de parole est écoulé.

Merci beaucoup.

[*Traduction*]

Monsieur Anderson, vous avez cinq minutes pour cette deuxième série de questions.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Merci beaucoup.

J'ai plusieurs questions, mais je m'intéresse à ce que nous venons de dire sur la conduite de la guerre. Nous pensions qu'une guerre symétrique serait brève, intense et très technologique. Elle fait effectivement appel à beaucoup de technologie, mais cette technologie nous ramène à la Première Guerre mondiale.

Vous parliez de masse, et c'est un autre élément qui est ressorti. Nous pensions que la guerre serait brève et intense. Or, elle est loin de l'être. Il faut de la masse.

Comme vous l'avez dit, général Rouleau, il nous faudra de la technologie pour mener les guerres de demain. Je me demande si les forces armées auront besoin d'autant de soldats ou si elles pourront en avoir moins, mais qui auront reçu une instruction plus poussée.

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Je ne connais pas la réponse à votre question.

Je sais qu'on aura toujours besoin de personnel. Un véhicule terrestre sans équipage ne peut pas tenir le terrain. Il peut aider une compagnie à mener un assaut, mais il faut des êtres humains pour tenir le terrain. Je pense qu'il en va de même dans l'Aviation et dans la Marine.

Il a fallu 20 ans, des années 1920 à la fin des années 1930, pour apprendre à utiliser le char. Il a fallu 20 ans aux Allemands, aux Américains, aux Canadiens et aux Britanniques pour y arriver. Ce n'est que depuis quatre ans que nous voyons apparaître en Ukraine des systèmes d'aéronefs sans équipage armés, c'est-à-dire des drones d'attaque à usage unique. Il faudra du temps pour déterminer la place qu'ils occuperont dans nos concepts militaires et notre doctrine. Nous n'en sommes pas encore là. Le personnel restera indispensable.

● (1620)

Scott Anderson: Merci beaucoup.

Sur le plan géostratégique, je sais que nous avons des obligations à l'étranger. Que nous en ayons déjà ou non, je sais que nous devons en avoir, tout simplement parce que le monde est beaucoup plus intégré aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été.

Cela dit, notre obligation est de défendre notre territoire, comme nous en avons discuté la semaine dernière, et je présume que vous êtes d'accord. Notre obligation de défendre le Canada prime sur celle d'intervenir en Europe, surtout parce que, si nous en sommes à combattre en Europe à la suite de l'invocation de l'article 5 du traité de l'OTAN, nous combattons déjà dans le Nord de toute façon.

Êtes-vous d'accord, général Beare?

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: J'en suis convaincu.

Je crois que nous défendons notre territoire de partout. Nous le défendons depuis l'Europe, depuis l'espace, depuis le cyberespace et depuis le Nord. Cela prend une forme différente dans chacun de ces milieux.

S'il s'agissait simplement de réagir à des crises, nous pourrions nous permettre de faire l'impasse sur certains de ces milieux. Dans un contexte de rivalité mondiale entre grandes puissances, le meilleur endroit pour dissuader la Russie, c'est à ses frontières.

Au bout du compte, c'est un effet dissuasif que nous recherchons. Il faut exercer cette dissuasion dans un arc géographique qui changera sensiblement le calcul de l'adversaire.

Scott Anderson: Vous avez dit qu'il fallait des systèmes d'armes différents dans les deux cas. Ce qui me préoccupe, ce sont nos obligations au titre de l'instrument SAFE. On parle déjà de 10 millions d'euros pour y avoir accès.

Les systèmes d'armes sont différents. L'architecture de défense n'est pas la même que celle dont nous avons besoin pour défendre le Nord. Il faudra des armes différentes et, franchement, nous sommes intégrés au NORAD.

Dans ce contexte, l'Europe peut-elle nous fournir quelque chose de meilleur ou de plus économique que ce que nous obtenons actuellement par nos filières d'approvisionnement habituelles avec les États-Unis?

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Je n'ai pas d'exemple précis. Il y a du matériel que le Canada ne peut pas produire. C'est évident. Certaines choses de calibre mondial ne proviennent que de chaînes d'approvisionnement américaines, et nous avons intérêt à y avoir accès.

En Europe, l'Arctique est un domaine où l'expertise de nos partenaires peut nous aider à accroître rapidement notre capacité d'intervention. La Finlande, par exemple, possède une grande expertise de l'Arctique, dont nous pouvons tirer parti pour être plus efficaces sur notre propre territoire.

Scott Anderson: Cela comprend-il aussi l'interopérabilité avec le NORAD?

Stuart Beare: Absolument. L'interopérabilité est prévue dès le départ.

L'un des nombreux avantages de l'OTAN, c'est qu'elle recherche et exige constamment l'interopérabilité. Il faut éviter de se retrouver prisonnier d'une technologie ou d'une plateforme qui la compromet. Je pense que nous y arrivons assez bien.

Scott Anderson: Général Rouleau, voudriez-vous…

Le président: Je suis désolé, monsieur Anderson. Nous devons poursuivre.

Monsieur Watchorn, vous avez cinq minutes.

[*Français*]

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins qui sont ici aujourd'hui. C'est vraiment fascinant. Leur expérience nous amène des témoignages vraiment riches.

Général Rouleau, vous avez parlé de l'engagement de l'industrie avec nos militaires. Il y a deux choses que le gouvernement a faites récemment: la première, c'est l'établissement des Carrefours sécurisés d'innovation en défense, ou CSID. J'ai eu l'occasion d'aller à deux de ces CSID: le premier était au centre COVE pour les systèmes maritimes sans équipage, le second à Mirabel, pas loin de chez nous, pour les systèmes aériens sans pilote.

J'aimerais avoir votre point de vue sur ce modèle où on réunit les universitaires, les compagnies et les forces militaires dans un carrefour sécurisé pour avoir la meilleure technologie possible pour les Forces armées canadiennes.

[*Traduction*]

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Je ne connais pas très bien les carrefours sécurisés de l'innovation pour la défense, les CSID, mais j'en sais assez pour comprendre exactement de quoi vous parlez. Je pense que c'est vraiment un pas dans la bonne direction.

En 2014, alors que je venais d'être nommé général dans les forces spéciales, je suis allé dans la Silicon Valley visiter la Defense Innovation Unit, à San Jose. C'était en 2014. L'unité en a connu deux ou trois versions depuis. Nous en sommes maintenant à la version 3.0 de la DIU. Elle a donné naissance à toute une série d'initiatives d'innovation, dont le programme FUZE de l'armée américaine, SOFWERX et AFWERX.

Toute initiative qui réunit l'industrie, les forces armées et le milieu universitaire est un gain. Il faut aller au-delà des CSID. Il faut les fonds et les cadres nécessaires pour qu'une idée puisse devenir une technologie, être mise à l'essai par le client, être améliorée, puis être déployée à grande échelle. Il faut adapter le financement, les mécanismes de passation des marchés et les mécanismes d'approvisionnement pour que ce soit réalisable.

Nous voulons développer l'industrie canadienne de la défense, mais la plupart des petites et moyennes entreprises n'ont pas les capitaux nécessaires pour tenir aussi longtemps. Tout ce que nous pouvons faire pour accélérer le processus et tirer parti de la technologie canadienne en vaut la peine.

● (1625)

[*Français*]

Tim Watchorn: Monsieur Beare, vous avez l'air de prendre des notes, donc je vais vous poser la même question.

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Je suis…

[*Traduction*]

En fait, je vais vous épargner mes tentatives de parler français, malgré toute ma bonne volonté.

Monsieur le président, je trouve que nous avons le goût d'innover et que nous savons faire preuve de créativité. Ces carrefours favorisent l'innovation et la créativité, mais c'est parfois là que les bonnes idées meurent. Comme le dit le général Rouleau, ces idées ne se rendent pas jusqu'au déploiement à grande échelle, parce que la suite du parcours n'a pas été définie dans les politiques et les programmes, dans l'industrie ni dans les relations avec les clients et les acheteurs.

Je trouve parfois sidérant de voir émerger des capacités aussi prometteuses, puis de les voir disparaître avant qu'on puisse les déployer à grande échelle. Je travaille avec l'industrie depuis que j'ai quitté l'uniforme, il y a plus de 10 ans. À mon avis, ce qui freine beaucoup les choses, c'est le rapport de concurrence, voire de confrontation, entre les responsables civils et militaires de l'approvisionnement et ceux qui pourraient régler leurs problèmes. Trop d'obstacles les empêchent de travailler étroitement et de se parler ouvertement sans prendre d'engagements. Il faut faire en sorte que les idées issues des CSID et d'autres initiatives d'innovation puissent réellement être mises en œuvre à grande échelle. Il faut régler ce problème.

J'ai écouté les témoignages de la semaine dernière. Je me souviens que quelqu'un a dit qu'il fallait intervenir en amont des CSID, jusque dans les milieux universitaires et de la recherche, et réunir les praticiens, les enseignants, les chercheurs et l'industrie avant même d'en arriver aux carrefours d'innovation. Il faut revoir tout cela.

[*Français*]

Tim Watchorn: Merci.

Dans le même ordre d'idées, l'une des particularités apportées par le projet de loi C-40 et la création de la société d'État d'investissement pour la défense est qu'on va pouvoir investir dans les technologies qui sont prometteuses afin de les amener au-delà de ce qu'on appelle, en recherche-développement, « la vallée de la Mort ».

J'aimerais aussi que vous nous parliez de quelque chose qu'on a vu dans les derniers mois. Des compagnies canadiennes ont eu des contrats pour produire des drones pour l'Ukraine. Or les Ukrainiens sont les meilleurs présentement dans la production de drones, parce qu'ils les utilisent sur le champ de bataille. Donc, je trouve que c'est un avantage d'amener des Ukrainiens ici, au Canada, pour que nos compagnies puissent profiter pleinement de leur perspective.

Qu'est-ce que vous pensez d'initiatives comme ça?

[*Traduction*]

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Monsieur le président, je vous remercie de la question.

Je pense que c'est tout à fait juste. Je sais que Dominion Dynamics a reçu l'attaché de défense ukrainien il y a deux semaines pour parler précisément de cela. Je pense que travailler avec les forces armées ukrainiennes, par exemple, nous permettrait d'accroître nos capacités de production et de fabrication. La Stratégie industrielle de défense vise aussi à fabriquer et à produire des systèmes essentiels au pays, en plus de soutenir la création d'entreprises canadiennes. Cette collaboration nous permettrait de le faire rapidement et à grande échelle. J'y suis tout à fait favorable, et je crois qu'un certain nombre d'entreprises canadiennes envisagent justement cette possibilité.

Le président: Merci.

Général Maisonneuve, avez-vous levé la main?

[*Français*]

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voulais juste ajouter quelques commentaires par rapport à la question qui a été posée.

Premièrement, je crois que cette idée d'incubateur, qui amènerait l'industrie, le milieu scientifique et les militaires ensemble, est une excellente idée. Cependant, comme mes collègues l'ont expliqué, il est non seulement important que le développement soit rapide, mais il est aussi important d'avoir les investissements nécessaires pour faire passer le nouveau matériel de la table à dessin au prototype et, éventuellement, à la production.

De plus, je crois que la raison pour laquelle ça prend autant de temps est qu'en ce moment, la réglementation empêche souvent ces idées d'avancer.

Il y a aussi de la rigidité par rapport aux fournisseurs. Bien souvent, les gens qui font les achats connaissent bien une compagnie et disent que, comme on a toujours fait affaire avec elle, on va continuer avec elle. Cependant, il y a beaucoup de nouvelles compagnies, au Canada, qui ne sont pas connues. J'en connais. En fait, je travaille avec une jeune compagnie, à Toronto, qui produit de l'équipement pour 70 pays à l'extérieur du Canada. C'est une compagnie souveraine, mais elle n'arrive pas à vendre à aux Forces canadiennes. Pourtant, elle produit le meilleur équipement possible.

● (1630)

Le président: Merci, général.

[*Traduction*]

Monsieur Barsalou-Duval, la parole est à vous.

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Merci, monsieur le président.

Monsieur Rouleau, vous avez ouvert la porte à la question de la guerre asymétrique qu'on voit de plus en plus se produire à l'étranger en ce moment. D'un autre côté, il y a un élément qui n'a pas encore été abordé jusqu'à présent. En tout cas, on ne l'a pas abordé de front: c'est la question de l'achat à faible coût. Je n'ai pas l'impression que c'était dans la culture militaire d'utiliser, parfois, de l'équipement à la fine pointe de la technologie ou qui est le meilleur sur le marché. Je pense qu'on misait plutôt sur de l'équipement disponible en grande quantité à un prix très faible. Est-ce qu'il devrait y avoir un virage là-dessus? Comment est-ce qu'on opérationnalise ça? Comment est-ce qu'on fait pour que notre industrie soit capable de faire ça?

[*Traduction*]

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Merci, monsieur le président.

[*Français*]

La question est très bonne. Dans le fond, je pense que jusqu'à un certain point, c'est une question de changement de culture au sein des Forces armées canadiennes.

[*Traduction*]

Vous n'avez jamais rencontré un général qui avait assez d'argent ou assez de soldats. Vous n'avez probablement jamais rencontré non plus un général qui croit qu'il serait même possible de commander du matériel essentiel au moyen d'un service comme Amazon alors qu'on est au contact de l'ennemi, comme le font les Ukrainiens.

Il faut faire preuve de beaucoup de créativité. Je pense qu'il faut faire comprendre à tous les échelons, à commencer par le chef d'état-major de la défense, que nous vivons un moment différent, que nous sommes à un point d'inflexion.

Si le gouvernement compte consacrer 3,5 % du PIB du pays aux forces armées, celles-ci doivent lui présenter les options qui s'offrent à lui quant à la composition des forces avec un tel investissement. Il s'agit de déterminer comment combiner les capacités et les effectifs. La composition des forces relève d'une décision foncièrement politique. Il faut d'abord répondre à cette question, puis déterminer la combinaison de capacités haut de gamme et de capacités plus simples et moins coûteuses de l'armée, de la marine et de l'aviation, à l'échelle des Forces armées canadiennes, pour constituer une force interarmées équilibrée.

Nous avons des équipes qui font avancer ce travail, notamment celle du chef du Développement des Forces, dirigée par le major-général Dick Schmidt, un excellent officier des forces spéciales… C'est leur travail. Ces équipes élaborent des scénarios pour les jeux de guerre et examinent différentes options pour la composition des forces.

Je suis maintenant un simple civil. Je n'ai évidemment pas vu ce travail, mais c'est ce que je voudrais voir pour orienter la suite de la discussion.

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Je sais qu'il ne me reste pas beaucoup de temps de parole.

Pour aller plus loin ou pour mettre des mots dans votre bouche, diriez-vous qu'il faudrait de plus en plus considérer l'équipement quasiment comme des munitions ou quelque chose de jetable? Est-ce qu'on devrait aller jusque-là en se disant que si l'équipement qui est le plus cher et qui est le plus à la fine pointe de la technologie est obsolète dans six mois, l'acheter n'est peut-être pas la meilleure décision? Je ne sais pas.

[*Traduction*]

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Mon hypothèse, c'est qu'à l'avenir, 20 % de nos capacités seront constituées de plateformes très perfectionnées, comme des navires, des sous-marins ou des avions. Les 80 % restants seront des systèmes qu'on peut déployer en grand nombre et qu'on peut se permettre de perdre. Ces 80 % absorberont 20 % du budget consacré aux capacités. Les 20 % restants, les gros systèmes très perfectionnés, absorberont 80 % du budget.

C'est ainsi que j'envisage l'avenir des capacités militaires. C'est radicalement différent de tout ce que nous avons connu au cours des 80 dernières années, mais c'est assurément la voie à suivre, tant pour des raisons de coûts que pour rester efficaces sur le champ de bataille, comme le montrent les Ukrainiens.

● (1635)

Le président: Merci, général.

Bienvenue au Comité, monsieur Jackson. Vous avez la parole pour cinq minutes.

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Merci, monsieur le président. Je suis heureux d'être ici.

Messieurs, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer juste avant le début de la réunion.

Général Maisonneuve, je suis heureux de faire également votre connaissance.

Pour vous situer, général Maisonneuve, je représente Brandon—Souris, dans le sud-ouest du Manitoba, où se trouve la base des Forces canadiennes Shilo. J'ai l'honneur de représenter cette base, ainsi que le manège militaire de Brandon, où est stationné le 26e Régiment d'artillerie de campagne.

Les systèmes de roquettes d'artillerie à grande mobilité, les HIMARS, s'en viennent dans l'ouest du Manitoba.

L'armée prévoit que le nombre de militaires en uniforme à la base doublera. Vous avez tous dit que le recrutement posait problème. Avez-vous des recommandations concrètes pour accroître rapidement le recrutement tout en maintenant, bien sûr, des normes sensiblement équivalentes à celles auxquelles les divisions devront satisfaire à l'avenir?

Je vais commencer par le général Maisonneuve.

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: J'ai fait quelques recommandations. Assouplissons le système actuel, où tout dépend des postes à pourvoir. Commençons à recruter au-delà des effectifs prévus. Trouvons de nouvelles façons de recruter. Allons dans les écoles. Parlons aux jeunes de l'honneur de servir. Bien sûr, mon bon ami James Bezan serait lui aussi heureux d'en parler.

Il faut que l'honneur de servir soit reconnu aux plus hauts échelons du gouvernement et par tous nos élus. Il faut que le service militaire compte pour nous et que nous le mettions en valeur. Je n'ai pas besoin de monter sur mes grands chevaux pour parler du jour du Souvenir, qui aura lieu dans quelques semaines. Nous devons souligner comme il se doit la Semaine du Souvenir.

Tout cela aura un effet sur le recrutement.

Pour revenir aux règles tactiques particulières, il faut nous assurer d'avoir les meilleurs recruteurs et de les laisser faire preuve d'initiative. J'ai parlé à beaucoup de recruteurs qui veulent aller sur le terrain, prendre les choses en main et trouver de nouvelles façons de recruter.

Il y a moyen d'y arriver. À mon avis, ce que nous faisons jusqu'ici ne fonctionne tout simplement pas.

Grant Jackson: Général Rouleau, c'est votre tour.

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Je dirais simplement, même si cela peut sembler contre-intuitif, qu'il faut relever les normes. Fixez des normes exceptionnellement élevées. Les forces armées sont faites pour combattre. Voyez-les pour ce qu'elles sont. Envoyez vos meilleurs éléments dans les écoles militaires pour faire respecter ces normes élevées. Cultivez la discipline, le service avant soi et les principes fondamentaux qui attirent les personnes qui veulent défendre le pays, quel que soit leur genre.

Je pense que les cinq dernières années ont été quelque peu déroutantes sur le plan de la culture, à plusieurs égards. Si vous voulez attirer des personnes aptes au service, fixez des normes élevées et respectez-les.

Grant Jackson: Merci.

Général Beare, allez-y.

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Je tiens à saluer les observations de mes deux collègues à ce sujet, et j'y souscris entièrement.

Nous partons avec un déficit de capacité institutionnelle. Deux décennies de compressions ont affaibli l'institution. Nous devons donc investir aussi bien dans notre capacité à faire fonctionner l'institution que dans nos capacités de combat. Nous consacrons plus d'efforts à définir comment nous combattons qu'à déterminer comment faire fonctionner une institution de calibre mondial.

Le recrutement et les autres activités de ressources humaines font appel à des compétences qui existent aussi en dehors du milieu militaire. Il existe, hors du milieu militaire, des méthodes qui donnent de très bons résultats à l'ère numérique. Les militaires doivent avoir accès à ces méthodes et s'en servir pour atteindre leur objectif, qui est de donner aux femmes et aux hommes qui ont les aptitudes et les compétences voulues, qui souhaitent servir et qui sont prêts à le faire, l'instruction nécessaire pour qu'ils puissent servir.

Nous devons contribuer à rebâtir notre institution, que nous avons laissée s'affaiblir pendant plus de 20 ans, au fil de compressions successives.

Grant Jackson: Le maintien en poste est aussi un défi de taille pour les unités de la Réserve, à en croire ce que j'entends du 26e Régiment d'artillerie de campagne à Brandon, du Fort Garry Horse à Winnipeg et d'autres unités.

Avez-vous des recommandations concrètes pour accroître rapidement le recrutement sans, bien sûr, abaisser sensiblement les normes auxquelles les divisions devront satisfaire à l'avenir?

Commençons peut-être par le général Beare, puis donnons la parole aux autres témoins dans l'ordre inverse.

● (1640)

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: J'ai survécu à ce qu'on appelle la décennie des ténèbres. Pour moi, à cette époque, la qualité de vie ne tenait pas à la solde, même si celle-ci comptait. Il s'agissait de pouvoir faire ce pour quoi j'avais été recruté, c'est-à-dire exercer le métier de soldat avec d'autres soldats et bien le faire. Il était plus facile de garder nos gens quand nous n'avions pas à nous battre pour nous entraîner et que nous pouvions nous entraîner pour nous battre.

Nous avions les ressources et le matériel nécessaires pour nous entraîner au combat. Nous n'avions pas à craindre de voir nos gens partir parce que l'institution avait été vidée de sa substance et qu'il fallait aller ailleurs pour faire partie d'une organisation qui fonctionne.

Pour moi, le maintien en poste tient à la qualité de la vie professionnelle. Pour assurer cette qualité, il faut donner à nos unités les moyens d'accomplir les missions pour lesquelles leurs membres se sont enrôlés. Il faut éviter de les obliger à faire constamment des choix difficiles sur ce qu'elles peuvent accomplir avec le budget de fonctionnement limité dont parlait le général Rouleau.

Grant Jackson: Je vous en remercie vivement.

Merci, général Beare.

Le président: Merci, monsieur Jackson.

Madame Romanado, vous avez cinq minutes.

Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoyne—Greenfield Park, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous les trois d'être ici et, bien sûr, d'avoir servi le Canada.

À propos de recrutement et de maintien en poste, mes deux fils servent dans l'armée, et ma belle-fille aussi. Vous en avez donc deux sur deux. Je ne peux pas vous en fournir d'autres pour le moment. Je suis pleinement engagée.

Je vais commencer par le général Maisonneuve.

Vous avez parlé d'un programme de service national. Nous venons d'entendre les observations du général Beare. Quand les gens s'enrôlent dans les Forces armées canadiennes, c'est pour exercer le métier de soldat. Ils veulent combattre. Ils ne veulent pas remplir des sacs de sable ni soigner des patients atteints de la COVID dans un CHSLD, par exemple. Les Forces armées canadiennes répondront à l'appel chaque fois qu'il le faudra et feront très vaillamment ce qu'on leur demandera, mais ces gens veulent exercer le métier de soldat.

Vous avez parlé d'un programme de service national pour susciter la fierté. Il existe un programme de main-d'œuvre humanitaire pour attirer les personnes qui veulent servir autrement. Il s'agit surtout d'intervenir au pays, plutôt que de défendre le Canada à proprement parler. Je tenais à le signaler, car je suis d'accord avec vous qu'il y a là une occasion pour la population canadienne de s'engager.

Nous traversons une période très importante pour ce qui est de la fierté que nous inspirent les Canadiens et les Forces armées canadiennes.

Général Maisonneuve, j'aimerais vous poser une question. Dans « Point d'inflexion 2025 », on propose de réorganiser la structure divisionnaire de l'armée, notamment en créant la Division de défense du Canada qui regroupe la Réserve de l'armée et les Rangers canadiens. Vous avez parlé de certaines difficultés. L'une d'elles consiste à réunir autant de réservistes dans une même division, sous un même commandement. Cela peut être difficile.

Quelles mesures concrètes proposeriez-vous pour réussir à regrouper ces réservistes au sein d'une même unité?

[*Français*]

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: Je vous remercie de la question.

[*Traduction*]

Je suis heureux de vous revoir, madame Romanado. Nous nous sommes rencontrés à l'Hôpital Sainte-Anne, si vous vous en souvenez, il y a bien des années, quand c'était un hôpital fédéral pour anciens combattants.

Je parle de l'étendue du commandement de la commandante de la Division de défense du Canada. Il lui sera très difficile de commander ces 10 brigades dans l'immédiat. De quelle marge de manœuvre disposera-t-elle? Sur quoi pourra-t-elle concentrer ses efforts en matière de normalisation, par exemple? Avant de recommander une restructuration ou de lui proposer une autre structure, donnons-lui la possibilité d'évaluer la situation, de voir comment les choses se passent et de prendre le pouls des commandants de brigade. Ensuite, soyons prêts à intervenir. Mettons la structure en place, voyons comment elle fonctionne et, si elle fonctionne mal, améliorons-la.

Vous avez dit que les réservistes et, plus largement, toutes les personnes qui servent veulent aller sur le terrain et participer aux opérations. Le député précédent a demandé comment faire pour que les réservistes restent intéressés et poursuivent leur service. Pour moi, c'est très simple. Il faut leur donner de l'instruction. Il faut nous assurer qu'ils ont assez d'argent pour s'entraîner et qu'ils ont la possibilité de le faire.

Je siège au sénat du Lincoln and Welland Regiment, le régiment de la région de Niagara. Notre commandant a emmené un groupe aux États-Unis pour un exercice. Ils étaient 500 ou 600, parce qu'on avait regroupé deux unités. Cela s'est extrêmement bien passé. Les réservistes ont adoré. Il faut veiller à ce qu'ils aient l'argent nécessaire pour s'entraîner.

Le revers de la médaille, c'est qu'on vient de leur demander de réduire leur budget de 10 %. On entend dire qu'il y a beaucoup d'argent, mais ils vont devoir trouver où prendre cet argent. Où vont-ils couper? Le commandant essaie sans doute de protéger le budget de l'instruction.

● (1645)

Sherry Romanado: Merci.

Général Rouleau, vous avez mentionné un point — je crois d'ailleurs que vous l'avez tous fait — concernant le changement de culture. Vous avez été un chef de file du changement au sein des Forces armées canadiennes, mais celles-ci ne vous ont pas vraiment emboîté le pas. Vous vouliez modifier la structure des FAC et notre façon de procéder, au lieu de rédiger un énoncé des besoins pour une demande d'information à une demande de propositions, puis au lancement d'un appel d'offres…

Que faudra-t-il pour changer notre façon de faire? C'est une chose de dire que nous allons procéder à une restructuration, et c'en est une autre de consacrer 3,5 % du PIB à cette fin — nous avons la volonté politique de le faire, et les Canadiens nous soutiennent à cet égard —, mais comment pouvons-nous nous assurer que ce sera fructueux? Dire que nous voulons le faire et entraîner dans notre sillage une institution qui n'a peut-être pas toujours fait preuve d'une grande souplesse… Comment pouvons-nous garantir que ce sera fructueux?

Je vais poser cette question à vous trois, mais je vais commencer par le général Rouleau.

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Monsieur le président, c'est tout à fait pertinent. J'ai passé 34 ans dans l'armée. J'y suis entré à deux reprises, tant je l'aimais.

Les armées souhaitent évoluer juste assez pour ne pas avoir à changer en profondeur, dans leur ADN. Ce n'est pas suffisant, surtout dans une période comme celle que nous traversons. Je constate qu'on accorde une importance excessive à la structure comme axe prioritaire, au détriment des personnes, des processus et des objectifs — on met parfois un peu trop l'accent sur la structure.

Quelqu'un doit être prêt à échouer en premier. Cela demande du courage. Nous devons adapter les mécanismes d'encouragement afin que les gens soient disposés à se dépasser. En ce qui concerne la sélection des généraux et des amiraux, j'ai modifié les critères de notation quand j'étais vice-chef afin de privilégier une expérience plus diversifiée, plutôt qu'une expertise approfondie en matière de mise sur pied et l'emploi des forces, car, fondamentalement, les généraux et les amiraux doivent gérer les aspects complexes de la défense en dehors des opérations de combat. Ce n'est pas une compétence militaire fondamentale; elle doit être cultivée et renforcée.

Ce sont là quelques idées.

Le président: Merci, général.

Madame Romanado, merci de votre temps.

Monsieur Bezan, la parole est à vous.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous présente mes excuses. J'étais absent au début de la séance en raison du projet de loi C-40, qui est débattu à la Chambre. Il revêt lui aussi une grande importance. Il porte sur la mise en place de l'Agence de l'investissement pour la défense.

Parlons un peu de « Point d'inflexion 2025 ». Vous trois, étant généraux, possédez bien sûr une grande expérience. Il s'agit là d'un concept de restructuration inédit.

L'une des préoccupations soulevées concerne la Division de défense du Canada et le nouveau rôle confié aux réservistes, notamment dans le cadre de l'opération Lentus.

Pensez-vous que faire appel principalement à la Réserve dans des situations comme les catastrophes naturelles, la lutte contre les incendies de forêt et les crues constitue une bonne utilisation de nos réservistes? Cela risque-t-il de créer un aléa moral si les provinces en viennent à ne plus vouloir investir autant dans leur propre protection civile, sachant qu'elles peuvent toujours faire appel aux forces armées pour s'en charger? Cela risque-t-il de nuire au recrutement?

Si les trois généraux pouvaient s'exprimer à ce sujet, j'en serais ravi.

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Je vais commencer.

Je vais aborder l'idée centrale qui sous-tend le « Point d'inflexion 2025 », à savoir la défense sur tous les fronts — qui est, en substance, l'idée maîtresse —, ainsi que la capacité à créer et à former une armée capable d'y parvenir, et la capacité à la maintenir. Telle est l'idée maîtresse de l'initiative « Point d'inflexion 2025 » dans un monde où il faudra faire face à des catastrophes nationales, mais où, surtout, des adversaires vont nous faire du mal. C'est ce à quoi « Point d'inflexion 2025 » tente de remédier.

L'ensemble des missions de défense du territoire national comprendra en premier lieu la participation à la dissuasion ainsi que la capacité à neutraliser les menaces pesant sur le territoire national, dans l'Arctique et sur la base. Cela inclura la défense aérienne. Cela inclura également la capacité à lutter contre les incendies, si nécessaire. Cela englobera également toutes les capacités qui doivent être mises en œuvre sur le territoire national. La 2e Division du Canada en est responsable, et le fait qu'elle dispose, sous son commandement, d'un contingent de troupes chargé d'assurer une grande partie de ces missions, mais pas forcément la totalité, lui permettra de faire appel à des renforts au besoin.

● (1650)

James Bezan: C'est là que réside le risque moral, cependant. Si les provinces commencent à compter sur les forces armées à ces fins, nous n'aurons plus assez de personnel pour aller sur le terrain et accomplir la mission dont vous parlez, ou bien ces forces seront déjà sur le terrain en train de s'acquitter de cette mission — défendre le territoire national contre des adversaires — et il n'y aura plus personne pour lutter contre les incendies.

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: D'après mon expérience, nous avons toujours été confrontés à ce problème, peu importe notre structure. Je dirais que l'essentiel pour le Canada est de réfléchir à la manière dont nous pouvons renforcer la résilience canadienne sans dépendre exclusivement de l'armée. Je suis tout à fait favorable à l'idée d'étudier sous quelles autres formes une force auxiliaire pourrait être constituée au sein des services nationaux, comme le général Maisonneuve l'a souligné, afin de créer cette capacité.

James Bezan: Général Rouleau.

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Merci pour cette question, monsieur le président. Elle est pertinente.

Comme ancien commandant du Commandement des opérations interarmées, que ce soit lors de la gestion d'incendies de forêt ou au début de la pandémie, je sais qu'un problème se pose toujours, celui de s'acquitter d'une mission d'urgence nécessitant des effectifs immédiatement. Ceux-ci ont tendance à être mobilisés plus rapidement au sein des forces régulières qu'au sein de la Force de réserve. Notre modèle consistait à déployer immédiatement un élément des forces régulières, puis à le renforcer aussi rapidement que possible avec des forces de réserve.

Les forces de réserve sont confrontées à de réels problèmes de préparation opérationnelle liés au financement, aux dépenses d'exploitation et à l'équipement. Quand j'étais commandant du Commandement des opérations interarmées, je crois qu'il a fallu deux ans pour qu'un peloton de mortiers de la Réserve soit prêt à être déployé en Lettonie. Voilà un exemple.

James Bezan: En Afghanistan, nous avons pu déployer des réservistes et les faire combattre aux côtés de nos forces régulières.

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: C'est vrai. Nous n'aurions pas pu mener la guerre en Afghanistan sans les réservistes. Cela ne fait aucun doute. Cependant, la mobilisation du système prend du temps, et il faut un afflux régulier de renforts pour le maintenir en état de fonctionnement. Un événement comme un incendie de forêt qui se déclare soudainement en Colombie-Britannique peut se produire très rapidement, et cela pourrait poser un problème.

Cela dit, le chef d'état-major devra toujours donner son accord aux demandes d'assistance émanant d'un premier ministre provincial. Ce n'est pas comme si un premier ministre pouvait simplement faire appel aux forces de réserve de son propre chef.

Le général Maisonneuve l'a également souligné: il y a des enjeux liés à l'équipement et au financement des forces de réserve. Si nous souhaitons faire appel aux réservistes de manière très concrète dans ce pays, à titre de force de premier recours sur le plan militaire, alors les investissements nécessaires doivent être réalisés.

James Bezan: Général Maisonneuve, pourriez-vous nous parler du recrutement, notamment à la lumière de votre expérience à Saint-Jean-sur-Richelieu, et nous expliquer en quoi cela pourrait avoir un impact sur les réservistes en particulier, s'ils se voyaient davantage mobilisés pour la protection civile au lieu de servir aux côtés de nos forces régulières sur le théâtre d'opérations?

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: Je pense que cela aurait un impact considérable. Je suis tout à fait d'avis que les forces armées, y compris les réservistes, doivent constituer le dernier recours. Il n'y a rien d'autre après cela.

Franchement, à l'heure actuelle, nous devrions mettre en place, comme le général Beare l'a dit, une sorte d'organisation capable d'intervenir et d'apporter ce type de réponse aux problèmes nationaux, notamment ceux liés au climat, etc. Nous en avons besoin.

Cela aura sans aucun doute un impact, car les jeunes réservistes, et d'ailleurs les jeunes militaires de la Force régulière, veulent s'entraîner. Ils veulent se préparer. Ils veulent intervenir. Ils veulent utiliser leurs armes. Ils veulent être déployés. Je pense que nous pouvons faire beaucoup mieux que ce que nous faisons actuellement pour nous assurer que nos réservistes soient prêts à le faire.

Comme je le disais, ils constituent la force de dernier recours. Un programme national contribuera à renforcer cette résilience. Un programme de service national, et non le service militaire, y contribuera.

Le président: Merci, général.

Merci, monsieur Bezan.

Bienvenue à notre comité, monsieur St-Pierre. Nous vous cédons la parole pour cinq minutes, monsieur.

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Merci.

Monsieur Rouleau, pourriez-vous nous faire part de votre point de vue sur les raisons pour lesquelles la Banque de la défense, de la sécurité et de la résilience, créée sous l'impulsion du Canada, constitue une initiative positive pour notre grand pays?

Comme vous le savez, il s'agit de la première banque mondiale spécialisée dans la défense. Je me demande en quoi cela revêt une importance particulière pour le Canada, alors que nous modernisons nos forces armées.

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Je ne suis pas banquier. Je ne suis en aucun cas une référence en la matière.

Cependant, il me semble que la création de nouvelles sources de capitaux pour soutenir les petites et moyennes entreprises ainsi que les jeunes entreprises canadiennes dans ce pays est essentielle; c'est leur ligne de vie. Même la Banque de développement du Canada s'engage dans ce domaine, tout comme certaines grandes banques, d'ailleurs. Nous constatons que les cinq grandes banques canadiennes prennent des initiatives pour s'engager. Nous voyons également des fonds de pension, notamment ceux des enseignants, investir dans le capital-risque et dans certaines jeunes entreprises du secteur de la défense au Canada.

Tout cela est positif. Nous ne pouvons pas disposer d'une base industrielle de défense si nous ne la finançons pas.

À mon sens, monsieur, c'est une initiative forte.

● (1655)

Eric St-Pierre: Merci pour votre réponse.

Monsieur Maisonneuve, j'ai bien aimé votre référence cinématographique il y a environ une heure et demie. Je vous en remercie.

Vous avez évoqué, dans la première partie, l'intérêt de regrouper les brigades de combat sous un seul état-major au sein d'une seule formation. Vous avez également mentionné que les officiers exerceraient leurs fonctions au sein des structures divisionnaires et aux côtés des alliés.

Pourriez-vous nous dire comment vous envisagez la mise en œuvre de ce changement? Combien de temps pensez-vous que cela prendra?

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: Je le répète, la restructuration de l'ensemble de l'armée représente un défi de taille.

Comme je l'ai dit, j'ai travaillé à l'OTAN pour tenter de créer le Commandement allié Transformation.

Ce qu'il faut retenir concernant la transformation, la gestion du changement et la restructuration, c'est que ce processus ne doit jamais s'arrêter. La transformation est un processus sans fin.

Autrefois, la gestion du changement consistait à atteindre un état stable, et c'était tout. Le changement était terminé. De nos jours, les organisations doivent être constamment tournées vers l'avenir. L'une des mesures que je prendrais, que ce soit au niveau de l'armée ou des Forces armées canadiennes, serait de désigner un chef de la transformation. Il s'agirait d'une structure permanente de gestion du changement, chargée de le provoquer et qui serait toujours tournée vers l'avenir.

C'est très difficile, car, comme l'a dit, je crois, le général Rouleau, personne ne veut changer. Tout le monde dit: « Oh oui, moi, je vais très bien. C'est lui qui doit changer, alors qu'on le change, mais moi, je suis parfait dans ce que je fais. »

En réalité, je pense qu'en ce qui concerne les trois brigades placées sous le commandement de la 1re Division, nous allons avoir besoin d'un peu de temps pour voir comment cela se mettra en place concrètement et quelles possibilités d'entraînement s'offrent à nous. Cela facilite-t-il la mise sur pied d'une force? Quelle est l'efficacité…? Aurons-nous des exercices divisionnaires où tout le monde sera réuni, comme c'était le cas dans les années 1980? Tout cela reste à voir.

Je suis certain qu'en ce moment même, le commandant de la 1re Division du Canada travaille d'arrache-pied pour tracer la voie à suivre.

Eric St-Pierre: Vous avez évoqué, monsieur Maisonneuve, les réserves et l'adaptation aux changements climatiques. Je m'interroge sur les incendies de forêt. Comme vous le savez, ils sont nombreux à travers le Canada.

Brièvement, quel est le rôle d'une armée canadienne moderne face aux incendies de forêt qui ravagent notre pays?

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: Comme je l'ai dit à M. Bezan, je pense que les forces armées constituent le dernier recours. Elles ne devraient pas être la première porte à laquelle on frappe. Les gouvernements, à tous les niveaux, se tournent vers les forces armées pour résoudre ces problèmes.

Nous devons mettre en place une sorte d'organisation chargée de la résilience dans chaque province, voire à l'échelle fédérale, qui soit en mesure d'intervenir dans n'importe quelle province. Quelqu'un a suggéré de regrouper l'ensemble des moyens aériens de lutte contre les incendies en une seule entité et de la placer sous le commandement des forces armées, en lui confiant cette mission précise. Ce n'est pas une mauvaise idée. Je n'ai pas encore approfondi l'idée, mais disposer de la capacité de franchir les frontières provinciales et de se rendre n'importe où pour lutter contre les incendies pourrait être une bonne idée.

Nous devons faire preuve d'innovation, mais, une fois encore, les forces armées, y compris les forces de réserve, constituent le dernier recours. Leur mission première est de défendre notre pays.

Eric St-Pierre: Je sais qu'une de mes collègues est une grande admiratrice des pompiers. J'aimerais que vous nous parliez, en 20 secondes, du rôle des pompiers dans la modernisation de nos forces armées.

Elle secoue la tête en ce moment même, gênée que je lui aie posé cette question.

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: Comme nous l'avons vu à Wainwright, les pompiers constituent un élément absolument essentiel des Forces armées. Les incendies sur les terrains d'exercice ne sont pas un phénomène nouveau. Ce cas a été un moment tragique. Nous avons tous besoin des pompiers.

Le président: Merci, général.

Merci, monsieur St-Pierre.

Monsieur Barsalou-Duval, la parole est à vous.

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Merci, monsieur le président.

Ce que nous constatons à la lecture du document « Point d'inflexion 2025 », en fait, c'est qu'il y a une vision de partir d'une armée dont la fonction principale était d'assister les alliés dans les opérations à l'étranger pour aller vers une force qui est capable de mener ses activités à haute intensité par elle-même.

Nous constatons aussi qu'on semble prendre la commande politique en disant qu'on va recruter plus, qu'on va dépenser plus pour remplir les engagements de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, et pour remplir des quotas.

Nous voyons aussi une vision où on vient combler certains manques. On parle, par exemple, d'un manque d'équipement, vieillissant, d'un manque de capacité antiaérienne et d'un manque de capacité en matière d'artillerie.

Je me pose la question suivante: est-ce qu'il y a eu une réflexion suffisante sur ce que va être la structure de l'armée demain, par exemple? Quels sont les besoins pour demain? Le soldat qu'on avait dans les années 1990 et 2000 est-il le même soldat dont on a besoin en 2026? Est-ce qu'il a besoin d'avoir les mêmes connaissances? Est-ce qu'il a besoin d'avoir le même équipement? Moi, j'ai l'impression qu'il manque ça dans le document « Point d'inflexion 2025 ». J'aimerais savoir ce que les témoins en pensent.

● (1700)

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: Est-ce que la question est pour moi?

Xavier Barsalou-Duval: C'est pour la personne qui veut la prendre.

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: D'accord. Je vais commencer, puis les autres poursuivront.

[*Traduction*]

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Je vais intervenir.

Il existe une différence fondamentale entre la raison d'être de l'armée telle qu'elle est décrite sur le papier aujourd'hui et celle d'il y a dix ans. À l'époque, on considérait que la mission de l'armée consistait à fournir des forces pour intervenir en cas de crise. Il s'agissait de missions discrétionnaires. On pouvait choisir d'y aller ou pas. On pouvait choisir l'ampleur de l'engagement et sa durée. On pouvait définir un cadre précis. Même l'Afghanistan était une mission discrétionnaire, dans la mesure où nous pouvions en définir clairement le cadre et la mener à bien.

Ce document reconnaît que le monde a changé et que nous n'avons désormais plus le choix de nous défendre, car une grande puissance militaire — la Russie, en l'occurrence, et d'autres suivront — ne nous laissera pas le choix. Nous avons besoin d'une armée capable de faire face à cette situation. C'est là le changement fondamental pour l'armée, si l'on compare ce qu'elle était autrefois à l'armée que le commandant envisage aujourd'hui, à juste titre. Un changement marquant pour nos soldats consiste à passer d'un système de rotations et de missions discrétionnaires à des opérations de combat soutenues, et ce, à grande échelle. Il s'agit là d'un corpus totalement nouveau de connaissances en matière de contre-insurrection...

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Excusez-moi de vous interrompre. Je n'ai pas beaucoup de temps, mais j'apprécie vos commentaires.

Je ne sais pas si d'autres personnes voudraient intervenir sur le sujet avant que mon temps de parole soit expiré.

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: Concernant le point que vous avez soulevé, à savoir si ce sont les bons soldats, si c'est le bon équipement, s'ils sont organisés de la bonne façon, et ainsi de suite, je voudrais juste dire que vous avez entièrement raison. Il faut repenser toute cette question. En ce qui concerne nos unités d'aujourd'hui, un bataillon d'infanterie va probablement rester un bataillon d'infanterie. Cependant, il aura peut-être du nouvel équipement, comme des drones qui vont être avec lui.

Moi, je suis un gars de char d'assaut. Alors, je peux vous dire que les chars d'assaut, en ce moment, n'ont jamais été capables de fonctionner seuls. Ça a toujours été une question d'équipe. Toutefois, l'équipe va maintenant impliquer d'autres choses que ce qu'on avait avant. Maintenant, il va y avoir des drones. Il va y avoir, certainement, de l'équipement de cyberdéfense et toutes sortes d'autre nouvel équipement.

De plus, je suis au courant, je suis persuadé que l'armée et les Forces canadiennes ont un groupe au sein des Forces qui est en train de penser à tout ça. Il est certain que, du côté de l'armée, c'est la même chose: elle est en train de regarder ce dont on a besoin pour l'avenir, avec le nouvel équipement, les nouvelles organisations et les nouvelles menaces.

Le président: Merci, général Maisonneuve.

[*Traduction*]

Monsieur Anderson, la parole est à vous.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

L'autre jour, le professeur John Walsh, de l'Université Guelph, était parmi nous. Il a une vision très classique du rôle du citoyen dans la société. Il a également évoqué l'honneur, le devoir, la bravoure, etc.

Nous avons récemment axé le recrutement sur la diversité, l'équité et l'inclusion. Cela semble avoir été un échec. Nous avons récemment appris que notre taux d'échec à la qualification militaire de base s'élevait à 55 %. Je l'ai réussie à 50 ans. Il est difficile d'y échouer. Ce que nous faisons actuellement ne fonctionne pas.

J'aimerais connaître votre avis, car j'ai entendu parler d'honneur, de devoir et, en fait, de la nécessité de relever les normes. Je m'adresse d'abord au général Beare, puis nous ferons le tour de la table. J'aimerais que vous nous fassiez part de vos suggestions, non seulement en matière de recrutement dans les universités, mais aussi pour opérer un changement de culture à l'échelle de la société afin de faire de l'expérience militaire un objectif auquel on aspire: la véritable expérience militaire, sans prétendre qu'il s'agit d'autre chose.

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: J'ai pris plaisir à écouter son témoignage en ligne, après coup. Oui, c'est une question qui concerne l'ensemble de la société. La défense du Canada n'est plus un choix. C'est notre responsabilité, et tous les citoyens doivent s'y investir. Même si vous ne portez pas l'uniforme, si le pire scénario venait à se produire, nous serions tous concernés. Mobilisons-nous tous avant que le pire scénario ne se présente. Je partage entièrement sa vision de la situation.

En ce qui concerne l'attraction, le recrutement, puis l'instruction réussie, il ne fait aucun doute qu'il faut… Je fais écho sans réserve à la remarque du général Rouleau sur la nécessité de relever la barre. Il ne s'agit pas de relever le niveau d'admission en soi. Il s'agit de relever le niveau des performances que vous attendez des recrues et d'être transparent à cet égard. S'ils pensent ne pas être à la hauteur, donnez-leur les moyens d'y parvenir avant même qu'ils ne franchissent les portes du centre de recrutement et n'entrent dans le programme d'instruction.

● (1705)

Scott Anderson: À ce sujet — et je l'ai moi-même constaté —, les formations militaires sont parfois conçues de telle manière qu'elles mènent inévitablement à l'échec, notamment au début.

Je vous écoute, monsieur.

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Je pense qu'en ce qui concerne la jeune génération — dont ma fille fait partie —, nous devons reconnaître qu'elle est confrontée à des difficultés financières. Il est aujourd'hui plus difficile pour les jeunes de s'intégrer dans la société comme nous l'avons fait à l'âge de 20 ans. Ils manquent de confiance envers les institutions, ce qui n'était pas nécessairement notre cas. C'est avec cela que nous devons composer.

Cela dit, mon expérience auprès des jeunes soldats ne m'a montré que des aspects positifs. Ce sont ces mêmes formidables jeunes Canadiens qui peuvent être formés. Nous n'avons pas besoin de leur apprendre à se battre. Pour cette génération, nous devons leur apprendre à réfléchir à la manière de se battre. Ils ne sont pas dupes de tout ce qui relève de la mise en scène. Un énième cours en ligne sur un sujet dont l'utilité est discutable pousse les gens à partir.

Cessez de jeter de la poudre aux yeux. Cessez d'adopter une attitude excessivement égalitaire et de traiter tout le monde de la même manière, et n'avançons pas à petits pas. Soyons audacieux et offrons-leur le matériel, l'instruction, l'expérience, le leadership et la vision qui les attireront.

Scott Anderson: Merci.

Général Maisonneuve, vous avez la parole.

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: Je vais ajouter quelques points.

Tout d'abord, que Dieu vous bénisse pour vous être soumis à la qualification militaire de base à 50 ans. Bravo.

J'aimerais revenir sur cette idée d'un programme de service national. Je pense que l'une des choses qui manquent dans notre pays, c'est que nous ne sommes pas assez fiers d'être Canadiens. Il a fallu Trump pour que nous fassions preuve d'un peu de patriotisme. Je pense que nous devons mieux éduquer nos jeunes et veiller à ce qu'ils croient en notre pays. Cela passe par l'éducation civique. Cela implique de leur demander de se porter volontaires.

L'ensemble du programme de service national que nous avons proposé il y a quelques mois dans une lettre ouverte adressée au premier ministre repose sur un programme de volontariat. Un jeune âgé de 18 à 25 ans s'engagerait pour une durée d'un an. Le premier mois consisterait en une sorte de formation de base, mais ensuite, il pourrait servir dans un programme de service national, et oui, dans l'armée s'il le souhaite, mais il y aurait également d'autres domaines d'intervention — Parcs Canada, etc. — et ainsi de suite. Le tout s'accompagnerait d'un programme complet d'éducation civique, grâce auquel les jeunes apprendraient à connaître notre pays et à en être fiers. Je pense que cela aurait un impact considérable sur le recrutement et renforcerait la fierté des Canadiens.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

S'il me reste du temps, je céderai la parole à mon collègue.

James Bezan: Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste 20 secondes.

James Bezan: Puis-je le mettre en banque?

Le président: Oui.

James Bezan: D'accord. Je vais le garder pour le prochain tour.

Le président: Très bien.

Monsieur Malette, c'est à vous.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Ma question s'adresse aux généraux Beare et Rouleau. Elle sera assez simple, car nous avons déjà traité en détail de nombreux points ici.

Vous avez tous deux occupé des postes de haut niveau au sein des Forces armées canadiennes. Selon vous, quel est le changement le plus urgent que les FAC doivent mettre en œuvre pour conserver leur crédibilité opérationnelle dans le contexte sécuritaire actuel?

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: De mon point de vue, nous sortons d'une demi-décennie d'introspection culturelle. Pour mémoire, je pense que les deux principaux fléaux qui minent la culture des FAC sont la résistance à tout changement, quel qu'il soit, et l'absence de véritable obligation de rendre des comptes, intégrée au système et entre les membres eux-mêmes. Je pense que la culture des Forces canadiennes doit être explicitement recadrée pour se concentrer sur le monde tel qu'il est, et non tel que nous aimerions qu'il soit.

C'est par là que je commencerais.

Chris Malette: Général Beare.

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Je vais répondre en évoquant un élément qui échappe au contrôle de l'armée. En effet, il faut faire comprendre à l'armée qu'elle doit être capable de remplir son rôle de force de combat terrestre du Canada. Il faut le lui dire clairement, car elle laisse entendre et suggère…

● (1710)

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Je suis désolé d'interrompre les témoins. C'est juste que je constate que, depuis un certain moment, la caméra est tournée vers moi, alors que ce n'est pas moi qui parle, ce sont les témoins ici. Je ne sais pas s'il y a eu un problème, mais je présume que les gens qui aimeraient voir les témoins vont être déçus de me voir.

[*Traduction*]

Le président: Monsieur Barsalou-Duval, vous êtes très attirant pour les techniciens.

Des voix: Ha, ha!

Le président: C'est corrigé à présent. Voilà.

Je suis désolé de vous avoir interrompu. Veuillez continuer.

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Il faut le dire, car à l'heure actuelle, c'est l'armée elle-même qui définit ce qu'elle doit être. Ce n'est pas un gouvernement qui impose à l'armée, par sa politique, ce qu'elle doit être. Il faut ensuite lui accorder les moyens nécessaires pour y parvenir réellement, et non pas l'obliger à se battre pour obtenir la capacité de combattre. Il faut lui donner cette capacité de combat. La culture de la performance s'instaurera alors d'elle-même. Si votre raison d'être est remise en question et que vous devez vous battre pour être ce que vous êtes censé être, cela a un effet corrosif sur la culture. En substance, vous êtes en proie à un sentiment d'impuissance acquise.

Je dirais qu'il s'agit là d'une situation qui échappe au contrôle de l'armée, mais cela dit, j'ai une confiance absolue dans le fait que, grâce à l'état d'esprit des hommes et des femmes qui servent actuellement et de ceux qui vont se joindre à eux, ils ont la capacité de tenir cette promesse.

Chris Malette: Par ailleurs, général Beare, selon vous, quelles capacités le Canada devrait-il privilégier au cours des trois à cinq prochaines années afin de garantir que l'armée puisse se déployer rapidement et mener des opérations de combat aux côtés des alliés de l'OTAN?

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Je partage entièrement la vision du commandant de l'armée concernant la priorité qu'il accorde aux capacités de combat dont il a besoin, mais ce qui manque dans cette analyse, ce sont les capacités dont il ne dispose pas. Toutes ces capacités de combat, qu'il s'agisse des moyens de tir, de la défense aérienne ou des capacités arctiques, doivent être mises à disposition. Elles doivent avant tout permettre à nos soldats d'être opérationnels, mais des éléments échappent à son contrôle: le système de commandement et de contrôle, le dispositif de soutien logistique, le dispositif de santé. Tous ces autres éléments doivent également être mis en place.

Grâce à la combinaison de ces deux éléments, vous disposez désormais d'une véritable capacité à être performant.

Chris Malette: J'ai une dernière question à poser au général Rouleau.

La stratégie de modernisation de l'armée elle-même reconnaît que celle-ci est mise à rude épreuve en cas de crise et qu'elle n'est pas préparée à un conflit de haute intensité. Selon vous, quelles sont les deux lacunes les plus graves en matière de capacités qui empêchent l'armée d'être prête aujourd'hui? Que doit faire le gouvernement pour y remédier?

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Il est difficile de résumer cela à deux lacunes en matière de capacités, mais une armée doit être capable de tirer, de se déplacer et de communiquer dans un environnement à haut risque. Cela va de la gestion du spectre électromagnétique à la disposition de véhicules blindés pour protéger vos troupes. En Ukraine, nous constatons que, faute d'une présence massive de systèmes sans pilote capables de surveiller le champ de bataille, puis de diriger les tirs, il est impossible de remporter ne serait-ce qu'une seule journée de combat. Je pense que toute une série de capacités entre en jeu.

J'inviterais simplement le Comité à garder à l'esprit, comme le général Beare l'a souligné, que les capacités interdomaines sont essentielles. L'armée devra s'appuyer sur les services fournis par le domaine spatial, le domaine cybernétique et le domaine aérien. Les capacités interdomaines sont essentielles. Au sein de l'armée, la manœuvre interarmes est essentielle. Vos ingénieurs sont tout aussi importants que votre infanterie, votre artillerie et vos chaînes d'approvisionnement. C'est une question d'équilibre et d'optimisation des investissements.

Chris Malette: D'accord.

Merci.

Le président: Monsieur Malette, merci beaucoup pour ces questions.

Nous allons maintenant passer à M. Jackson.

De retour à vous.

Grant Jackson: Merci, monsieur le président.

Messieurs les généraux, merci pour vos témoignages. C'était très intéressant.

Je voulais revenir sur mes questions précédentes concernant les difficultés de recrutement de réservistes au sein de la Division de défense du Canada. Nous avons entendu le général Beare, mais nous n'avons pas eu l'occasion d'entendre les deux autres généraux. Je me demandais si vous souhaitiez intervenir à ce sujet avant que nous passions à autre chose.

Merci, général Rouleau.

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: C'est une excellente question.

À court terme, ce sera difficile parce que le système de roquettes d'artillerie à grande mobilité, le HIMARS, entrera en jeu. Je crois qu'il ira au 1er régiment de la Royal Canadian Horse Artillery, la RCHA, qui sera rebaptisé le 8e régiment de roquettes. Cette transition sera difficile pour la Réserve parce qu'elle n'aura pas ces systèmes d'armes. Il n'y en a pas assez.

Je pense qu'avec le bon genre de leadership créatif, la Réserve peut être intégrée au 8e régiment de roquettes et se trouver un rôle utile à jouer, en attendant que l'armée ait suffisamment de systèmes à sa disposition.

Ce qui nuit au maintien en poste dans la Réserve, c'est souvent le manque d'argent pour former ou, dans le cas des métiers, le besoin de systèmes d'armes plus gros que ceux de l'infanterie. Il n'y a pas d'obusiers dans l'atelier pour s'exercer au tir. Quand on est artilleur, c'est un problème.

● (1715)

Grant Jackson: J'étais avec le Fort Garry Horse à Shilo il y a deux semaines. Ils ont dû emprunter des camions au 1er régiment la RCHA simplement pour déplacer leurs armes dans le champ de tir, parce qu'il n'en avaient aucun d'opérationnel. C'est un problème que je constate.

Général Maisonneuve, auriez-vous l'obligeance de répondre également à la question sur le maintien en poste dans la Réserve?

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: C'est exactement ce que j'ai dit, je crois, à Mme Romanado.

Les réservistes veulent être formés, et il faut qu'ils aillent sur le terrain.

Vous êtes allé avec le Fort Garry Horse, qui est un régiment blindé exceptionnel. S'ils n'ont pas de véhicules, de chars d'assaut ou même de véhicules de reconnaissance pour leur entraînement et s'ils n'ont pas l'argent nécessaire ou le soutien de la Force régulière pour la formation...

À l'heure actuelle, un réserviste nous consacre un soir de sa semaine. Il nous consacre une fin de semaine par mois, environ, et un peu de temps pendant l'été. C'est ce qu'ils font. Ces gens ont des emplois réguliers.

Si nous avions suffisamment de membres de la Force régulière pour soutenir les réservistes, lorsqu'ils viendraient au manège militaire, tout ce qu'ils auraient à faire serait d'embarquer dans les véhicules et de se rendre sur le terrain pour s'entraîner. S'ils doivent commencer à remplir des formulaires, à faire l'entretien de leurs véhicules, cela leur enlève du temps pour faire ce qu'ils veulent vraiment faire. Ils veulent se rendre sur place et s'entraîner.

À mon avis, cela contribuerait beaucoup au maintien en poste dans la Réserve, en plus de ce qu'ont dit les généraux Rouleau et Beare.

Grant Jackson: À cause de la proximité avec Shilo, lorsque le HIMARS arrivera là-bas, que diriez-vous si les unités de la Réserve s'entraînaient avec ce système d'armes à Shilo, général Rouleau?

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: La semaine dernière, j'ai donné une conférence dans le cadre du cours des chefs de régiment dans l'artillerie. Ce que je leur ai dit, c'est: « Écoutez, votre avenir est entre vos mains. Les généraux ne vont pas vous téléphoner d'Ottawa pour vous dire exactement ce que vous devez faire ». Une grande partie de cette volonté doit venir du bas vers le haut; 70 ou 80 % de cette façon de penser doit provenir du bas vers le haut, et 20 ou 30 % doit partir du sommet.

Je ne sais pas exactement à quoi cela ressemblera, mais d'après mon expérience du port de l'uniforme, les militaires canadiens au niveau tactique sont super novateurs et très créatifs.

Je pense que Mike Wright, en tant que commandant de l'armée, est en train d'établir exactement le genre de culture qui permettra à ces idées de se répandre.

Grant Jackson: Général Beare, avez-vous quelque chose à ajouter?

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Je dirais que le fait d'acquérir de l'expérience sur le système HIMARS n'est pas comme être en état de préparation élevé pour l'utiliser en temps de guerre. Il faut assurément favoriser ces expériences, mais il faut aussi impérativement favoriser l'acquisition des compétences tactiques pour en faire une raison d'être. Sur la base d'un soir par semaine, d'un week-end par mois et d'un peu de temps en été, il y a des limites à ce qu'on peut acquérir en matière de compétences finales.

J'ai travaillé avec les artilleurs, puisque j'en étais moi-même un. Ils sont tout à fait intégrés. Il existe une culture de collaboration entre la Force régulière et la Réserve qui est bien vivante aujourd'hui et qui le sera encore demain.

Grant Jackson: Merci.

Je discutais avec des gens du Fort Garry Horse au sujet de la formation sur les drones. Général Rouleau, j'aimerais savoir ce que vous pensez de la division de la défense du Canada.

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Faites-en davantage. Allez plus vite. Sortez l'artillerie lourde. Inondez la zone.

Des voix: Oh, oh!

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Je suis sérieux. J'ai entendu Mike Wright parler de sa visite d'une unité de la 5e brigade à Valcartier. Il a dit qu'un des bataillons du Royal 22e Régiment avait deux drones. Nous sommes en 2026. Nous devons inonder la zone. Nous devons équiper les troupes de tous ces outils et commencer à adapter les techniques, tactiques et procédures, les TTP, et à prendre certains risques. Il faut cesser d'y aller timidement par étapes. Pour l'amour du ciel, nous sommes en 2026.

Grant Jackson: Merci beaucoup.

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Bien sûr.

Le président: Le greffier a décidé que ce rapport s'appellerait dorénavant « Sortez l'artillerie lourde ».

Des voix: Oh, oh!

Le président: Monsieur Morrissey, bienvenue à notre comité. Vous avez la parole pour cinq minutes.

Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président. C'est une discussion des plus intéressantes.

Ma première question s'adresse au général Rouleau.

Vous avez parlé de réorganiser les forces armées dans un commentaire précédent, et vous avez dit que les divisions ne sont pas nécessairement égales. Pourriez-vous nous expliquer ce que vous entendez par « réorganiser »?

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Quand j'étais un jeune major, j'ai participé aux efforts de transformation des Forces armées canadiennes déployés par le général Hillier, qui regroupaient 20 personnes. Nous avons été installés dans le sous-sol du quartier général de la défense pendant six mois — l'énoncé de politique de défense, le premier ministre Martin — et nous avons créé le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada, le COMFOSCAN, et d'autres organisations. C'était un apprentissage pour moi. Nous avons commencé avec une feuille blanche et nous avons essayé de réinventer ce à quoi l'armée pourrait ressembler, puis il y a eu le commandement des opérations interarmées, que nous avons tous les deux fini par commander, et le commandement du soutien opérationnel, le COMSO.

Je trouve qu'au sein des forces armées, nous sommes très attachés à notre structure. Comme j'avais l'habitude de le dire à mes commandants des forces spéciales: « Rien de tout cela ne vous appartient. Rien de tout cela ne m'appartient. Le COMFOSCAN compte 3 000 membres. Il appartient au Canada, et si le Canada décide que nous devons devenir des camionneurs le mois prochain — les meilleurs camionneurs au monde — et bien, vous savez quoi? C'est ce que nous allons commencer à faire. »

Nous devons abandonner l'idée de préserver la structure. Mon legs le plus précieux, c'est que je n'ai perdu aucun soldat. Nous devons repenser l'armée, et pour revenir à ce que disait le général Maisonneuve tout à l'heure, un bataillon d'infanterie ne comptera peut-être pas 650 personnes dans l'avenir. Il pourrait en compter 300, mais avec beaucoup plus d'outils technologiques.

● (1720)

Robert Morrissey: C'est ma question; elle porte sur la restructuration, parce qu'une partie de la discussion et des questions portait sur l'échec du recrutement et sur le fait que nous n'atteignons pas les objectifs. Pour revenir à ce que vous disiez au sujet de la restructuration ou réorganisation des forces armées, a-t-on tenu compte du changement démographique radical qui s'est produit dans notre pays?

Le groupe démographique traditionnel dans lequel nous recrutons rétrécit. Les gens de ce groupe démographique ont davantage d'options à leur disposition. Notre population est vieillissante. Certains d'entre nous veulent réduire l'immigration. Personne n'en a parlé dans la discussion que j'ai entendue ici jusqu'à présent.

Selon vous, quelle incidence cela aura-t-il sur le recrutement? Vous pouvez avoir tout l'équipement, mais à moins d'avoir les soldats, qui va le faire fonctionner? J'aimerais entendre l'opinion de quelqu'un à ce sujet, peut-être le général Maisonneuve, mais commençons par vous, général Rouleau.

Encore une fois, la démographie du pays a changé au cours des 20 dernières années et le recrutement n'est plus aussi efficace qu'il l'était. Ce sont deux réalités.

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Je ne veux pas essayer de répondre à votre question sans les données stratégiques pertinentes sur les RH du point de vue du recrutement à l'échelle nationale, alors je peux difficilement y répondre, mais je...

Robert Morrissey: N'êtes-vous pas d'accord pour dire que le bassin de recrutement a changé?

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Bien sûr.

Robert Morrissey: Si l'armée ne le reconnaît pas, il y a quelque chose qui cloche.

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Bien sûr, il faut jouer avec les cartes que nous avons en main. Dans les forces spéciales, comme la Force opérationnelle interarmées 2, la FOI 2, au sein de laquelle j'ai grandi, nous n'avions jamais un quota fixe d'assaillants que nous devions produire chaque année. Cela dépendait entièrement du bassin démographique dans lequel nous puisions et du nombre d'individus qui répondaient à la norme recherchée. Dans le même ordre d'idées, je ne mettrais jamais en danger quelqu'un qui n'est pas prêt à courir ce risque.

Je suis un farouche défenseur de normes très élevées, et si les données stratégiques sur les RH ne soutiennent pas, disons, une armée permanente de 75 000 personnes dans l'avenir, alors il est inutile d'essayer d'atteindre cet objectif, et il faut compenser cela au moyen de la technologie.

Robert Morrissey: Pouvez-vous atteindre le chiffre de 75 000 personnes avec une méthodologie différente? C'est ce que je veux dire.

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: C'est peut-être possible, mais encore une fois, je ne suis pas un expert en recrutement et je n'ai pas l'impression d'avoir autre chose à dire à ce sujet.

Robert Morrissey: Merci.

Il ne me reste pas beaucoup de temps.

Général Maisonneuve, vous avez dit que le recrutement est toujours en difficulté et qu'il y a trop d'engorgement.

Pourriez-vous nous en dire plus sur les goulots d'étranglement qui font en sorte que le nombre de recrues diminue?

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: Oui, certainement. Les goulots d'étranglement dont je parle sont créés par la rigidité excessive de notre approche.

Pour revenir à votre première question au sujet du bassin, franchement, notre pays compte 40 millions d'habitants. Le bassin est peut-être en train de rétrécir, mais ce rétrécissement ne peut pas avoir autant d'impact sur une petite force armée de 70 000 personnes.

Vous avez raison, mais pour moi ce n'est pas une question très importante. Je pense que le bassin est suffisamment grand pour que nous puissions en recruter beaucoup plus que ce dont nous avons besoin. En ce qui concerne le problème des goulots d'étranglement, il y a un engorgement dans la formation parce que nous n'avons pas assez de gens pour former les nouvelles recrues.

L'autre chose, ne l'oubliez pas, c'est que nous essayons de faire venir des gens pour remplacer les cadres intermédiaires qui ont quitté les forces armées. Pour former un sergent, il faut de 15 à 20 ans. La formation d'un capitaine ou d'un major prend 15 ans de plus.

Robert Morrissey: Général, je parlais du groupe démographique.

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: Je sais, mais le fait est que vous avez des gens qui ont 20 ans d'expérience et qui partent. Vous les remplacez par des gens qui ont eux-mêmes 20 ans. Il faudra un certain temps pour les remplacer. Ce n'est pas seulement un problème de chiffres. C'est un problème de goulots d'étranglement et de temps.

● (1725)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Morrissey.

Messieurs les généraux, merci.

Nous allons poursuivre jusqu'à environ 17 h 41 parce que nous avons commencé un peu en retard, alors nous avons un peu plus de temps pour poser des questions.

Monsieur Barsalou-Duval, la parole est à vous.

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Maisonneuve, j'ai l'impression qu'il y a un angle mort dans « Point d'inflexion 2025 » qui n'a pas nécessairement été couvert. Selon la nouvelle vision, la 1re Division du Canada, basée à Edmonton, va essentiellement s'occuper des forces régulières. La 2e Division du Canada, dont le centre de commandement est basé à Montréal, va s'occuper principalement de la Force de réserve. Ça change le fonctionnement de l'armée, lequel reposait sur une base régionale. Je suis persuadé que ce fonctionnement garantissait aussi que, par exemple, à Longue-Pointe au Québec, la plupart des décisions se prennent en français, étant donné qu'elle gère le Québec.

Toutefois, si on dit que Longue-Pointe va gérer la Réserve à l'échelle canadienne et non plus gérer le Québec, et que Valcartier va relever d'Edmonton et non plus justement de Longue-Pointe, je suis préoccupé par les conséquences que ça pourrait avoir sur la possibilité d'évoluer en français et sur le nombre d'échanges qu'il y aura en français dans l'armée. Est-ce qu'on ne risquerait pas de mettre le français de côté?

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: Je ne crois pas.

D'abord, il y a trois groupes-brigades au Québec. En fait, il y en a peut-être plus que ça; le nombre m'échappe. De toute façon, les brigades actuellement au Québec vont continuer de fonctionner en français. Ensuite, au Québec, il y a aussi des régiments anglophones, comme le Black Watch. Il y en a beaucoup qui mènent leurs opérations en anglais. Je crois cependant que les brigades au Québec vont continuer de fonctionner en français. En ce moment, par exemple, le quartier général de l'armée de terre est à Ottawa. Le commandant de l'armée de terre a la capacité de parler les deux langues, et il le fait avec les unités francophones et les unités anglophones. Donc, pour moi, ce n'est pas un problème.

Je vous dirais aussi que le fait que le quartier général de la Force de réserve soit maintenant à Montréal constituera certainement une bonne porte d'entrée pour assurer que le Québec et la langue française sont protégés.

Xavier Barsalou-Duval: Les décisions et les directives de la Force régulière vont provenir d'Edmonton. Pensez-vous que ce sera bénéfique pour Valcartier?

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: J'ai toujours travaillé à Valcartier. Mon régiment, le 12e Régiment blindé du Canada, est à Valcartier. Ça n'a jamais été un problème. Valcartier relevait directement du quartier général de l'armée de terre, qui est à Ottawa. Ça ne changera rien de ce côté, selon moi.

[*Traduction*]

Le président: Merci, général.

Monsieur Bezan, je vais vous accorder ces 20 secondes supplémentaires.

James Bezan: Je vous en suis reconnaissant. Merci beaucoup, monsieur le président.

Nous parlons de l'exercice Warfighter et du « Point d'inflexion 2025 ». Nous allons avoir besoin d'une nouvelle doctrine pour l'armée, et cela va changer la façon dont nous nous entraînons. Cela va changer notre façon de fonctionner. Nous voyons les guerres qui se déroulent actuellement. L'Ukraine en est un bon exemple, mais il en va de même pour ce qui se passe en Iran et en Israël avec l'utilisation des drones, de la robotique et de l'intelligence artificielle.

Voyez-vous où tout cela peut s'inscrire dans la division de manœuvre, la division de soutien et la formation que nous envisageons actuellement dans le document présenté par le général Wright? Allons-nous être assez souples? Allons-nous être assez rapides? C'est ce qui se produit en temps réel en Ukraine. Il y a là une division qui s'occupe strictement des drones et de la robotique. C'est tout ce qu'ils font, et cela a changé la donne et leur a permis de rester au combat plutôt que de laisser la machine de guerre russe et les barbares de Poutine les écraser.

Allez-y, monsieur Maisonneuve, et ce sera ensuite au tour de monsieur Beare.

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: Je serai heureux de donner mon avis.

J'hésite à le dire, mais j'imagine qu'il y a un énorme groupe de gens qui ont tiré des leçons, tant au sein des Forces armées canadiennes que dans l'armée, et qui se penche là-dessus. Ce groupe se penche sur toutes ces activités dans le monde, en Ukraine et en Iran, ainsi que sur certaines des activités de niveau inférieur qui ont lieu. Ce qui se passe à Gaza n'est pas à un niveau inférieur.

Je suis certain qu'ils examinent tout cela et qu'ils en tirent des leçons qu'ils transmettent aux responsables de la doctrine. Nous avons un énorme groupe de doctrine, tant au niveau des Forces canadiennes que dans l'armée, qui examine la nouvelle structure, le nouvel équipement et la nouvelle doctrine en matière d'emploi. Je dirais que, sauf erreur, c'est beaucoup ce qui se passe en ce moment.

● (1730)

James Bezan: Général Beare, allez-y.

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: C'est effectivement ce que l'on voit beaucoup.

James Bezan: Où voyez-vous cela dans le document? Je regarde la formation, et...

Lgén (à la retraite) Stuart Beare: Ce document a été écrit en 2025. Une année s'est écoulée depuis. Il y a beaucoup d'apprentissage en cours. C'est l'intention du commandant de l'armée, et non les ordres. Suivant l'intention, la machine se met en marche et est unifiée avec cette intention en tête. La doctrine, l'organisation, la formation, la modernisation du personnel, les capacités et l'équipement font tous partie de cet ensemble, ce qui donne une capacité réelle. Le personnel et les organisations hiérarchiques ont été saisis de la question. Les choses iront plus vite lorsqu'il y aura des ressources.

Pour en revenir à ce que je disais, le...

James Bezan: C'est plus qu'une simple question de ressources.

Vous avez fait allusion au fait que nous devions « sortir l'artillerie lourde ». C'est pourquoi je pose ces dernières questions. En fin de compte, nous devons prendre plus de risques. Nous devons apprendre à nous adapter rapidement. Nous devons être en mesure de dialoguer directement avec ces innovateurs, et non seulement avec ceux de l'Ukraine, en particulier. C'est à propos de ce que nous construisons ici, en ce moment même.

Comment pouvons-nous y arriver? Comment surmonter les obstacles? Quel genre d'habilitation pouvons-nous procurer à l'armée canadienne pour qu'elle puisse se doter de ressources et apporter ces changements du jour au lendemain, plutôt que de passer par...? Malgré l'Agence de l'investissement pour la défense, l'AID, il y aura tout de même un processus à observer.

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Oui.

En ce qui concerne ce que le général Beare a dit plus tôt au sujet de la nécessité d'affecter des ressources à l'armée, je me trompe peut-être, mais si vous regardez le plan d'investissement dans les immobilisations sur 25 ans, environ 70 ou 75 % des fonds sont réservés aux plateformes navales. Cela laisse environ 25 % pour la force aérienne et l'armée, du point de vue du Programme de financement des projets d'infrastructure de sécurité du gouvernement fédéral, le PFPIS. C'est un problème. C'est une armée qui a du mal à trouver sa place dans le plan d'investissement. Si on veut une force équilibrée, il faut fournir les ressources.

Plus précisément, il faut donner aux gens les moyens de prendre des risques. C'est ainsi que les forces spéciales prennent de l'ampleur. Le centre inerte de toute organisation est celui qui a tendance à empêcher le changement de percoler aux autres niveaux. Ce sont des questions organisationnelles auxquelles les dirigeants doivent s'attaquer.

James Bezan: Vous avez parlé des forces spéciales. Vous y avez été commandant pendant un bon moment. Il avait été décidé que nous allions nous procurer des hélicoptères Black Hawk. Tout d'un coup, ce projet a été suspendu. On en a parlé il y a environ une semaine.

Selon vous, cette décision a-t-elle une incidence sur l'état de préparation opérationnelle?

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Assurément.

Écoutez, j'ai écrit *How We Fight* en décembre 2018. Il a fallu environ sept ans pour que cela devienne la doctrine des Forces armées canadiennes. Personne ne parle des sept ans et demi qu'il a fallu pour y arriver — le coût de renonciation —, mais nous devrions le faire.

Il y a toutes sortes de choses qui prennent trop de temps. Nous devons habiliter les gens, être plus créatifs et apprendre à voir plus loin que notre petite idiosyncrasie qui consiste à ne pas faire confiance à l'industrie. Nous devons faire tout cela rapidement. Nous devons pouvoir tolérer l'échec s'il fait suite à un effort honnête, parce qu'il y aura inévitablement des ratés en cours de route. Si le gouvernement fédéral prend trop de précautions, il incitera les gens à revenir à la façon dont nous procédions auparavant, c'est-à-dire lentement.

James Bezan: Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Je vous accorde 20 secondes.

James Bezan: D'accord.

Ce n'est pas assez de temps pour poser une question, alors j'aimerais vous remercier tous les trois d'être venus et de nous avoir fait profiter de votre expertise, et aussi des services remarquables que vous avez rendus à notre pays au fil des ans. J'ai eu de nombreuses occasions d'interagir avec vous trois, et je vous suis reconnaissant des sages conseils que vous m'avez donnés au fil des ans.

Le président: C'est bien dit.

Madame Lapointe, la parole est à vous pour le temps qu'il nous reste.

Viviane Lapointe: Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps de parole avec ma collègue, la secrétaire parlementaire Romanado.

Lieutenant-général Maisonneuve, dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé du fait que nous avons un plan d'investissement plus catégorique. Oui, nous devons aller plus vite et sortir l'artillerie lourde, comme on l'a dit ici aujourd'hui, mais l'intention est là. Pourriez-vous nous dire en quoi ce plan d'investissement plus catégorique change la position du Canada au sein de l'OTAN et du Groupe des cinq, et comment il peut faire valoir l'intérêt canadien au sein des opérations de la coalition?

Lgén (à la retraite) Michel Maisonneuve: Ayant servi au sein de l'OTAN, je peux vous dire que l'insuffisance, si je puis dire, des dépenses consacrées à nos forces armées a toujours été un problème auquel j'ai été confronté. J'ai été chef d'état-major de la transformation de l'OTAN à Norfolk, en Virginie, pendant quatre ans et j'ai mis sur pied le commandement. Je pense que nous nous reposions — et je crois que nous nous reposons encore — sur nos lauriers passés. Nous avons déjà été très efficaces. Nous avons été extrêmement efficaces en Afghanistan avec notre petite armée. Nous avons déployé des forces qui étaient en fait aussi bonnes que celles de n'importe quel autre pays sur le terrain.

Comme l'a dit le général Rouleau, et je suis sûr que le général Beare sera d'accord avec moi, homme pour homme, personne pour personne, aucun pays ne surpasse nos militaires et nos gens.

Cette augmentation du financement est excellente. Elle nous aide à retrouver une certaine crédibilité. Le problème, maintenant, c'est de créer des mécanismes bureaucratiques pour faire dépenser cet argent. Je suis prêt à attendre de voir où cela va nous mener, mais je pense tout de même que c'est un processus trop lent. Je suis d'accord avec mes collègues pour dire que nous devons agir plus rapidement.

Le problème concerne les autorisations. Où sont les autorisations? Le commandant de l'armée n'a pas beaucoup d'autorisations de dépenses. On lui donne de l'argent et il doit décider où le dépenser.

Comme M. Rouleau l'a expliqué, avec le PFPIS à l'heure actuelle, il y a une forte pression en faveur de la Marine, avec raison.

Il faudra un certain temps pour rétablir notre crédibilité. Nous avons besoin d'une certaine capacité opérationnelle. C'est ce que nous ne faisons pas encore.

● (1735)

Viviane Lapointe: Merci.

Madame Romanado, c'est à vous.

Sherry Romanado: Messieurs, comme vous l'avez entendu, je suis la secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale. Avant d'occuper ce poste, j'étais secrétaire parlementaire pour la Protection civile.

Je vais répéter ce que j'ai dit au début de mon dernier tour. Le Canada a établi un effectif humanitaire. Celui-ci est actif au sein d'un organisme qui permet d'intervenir en cas d'urgence nationale, et ainsi de suite. Il est financé par Sécurité publique. Je pense que c'est un organisme dont nous devrions certainement faire la promotion. Si les gens ne sont pas intéressés à servir dans les Forces armées canadiennes, mais qu'ils veulent servir leur pays d'une autre façon, c'est une excellente façon de le faire.

Général Rouleau, vous avez dit quelque chose que je n'oublierai jamais: faire davantage, plus rapidement, et sortir l'artillerie lourde. Vous avez aussi parlé de l'importance de travailler avec l'industrie, mais aussi de travailler à l'appui de l'industrie.

La Chambre est saisie du projet de loi C-40, qui vise à faire de l'Agence de l'investissement pour la défense, l'AID, une société d'État. Il permet également à une société d'État d'investir, ce qui n'avait jamais été fait auparavant, en vue de trouver des façons intéressantes et novatrices de démarrer des entreprises et d'obtenir des prêts, des avances, des garanties et des investissements privés.

Que pensez-vous de ce que nous pouvons faire à cet égard — le comité finira par recevoir ce projet de loi — pour appuyer la rapidité avec laquelle le Canada doit agir en matière d'approvisionnement militaire, mais aussi sur le plan de l'innovation? Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: Je pense que c'est un pas dans la bonne direction. C'est une reprise de ce que C.D. Howe, le « ministre de tout », a fait au début des années 1940. Lorsqu'il y avait une lacune et qu'il ne pouvait pas trouver d'industrie pour la combler, il créait une société d'État.

Nous devons maintenant nous détourner de la recherche et du développement. Toutes sortes de technologies étonnantes font l'objet de recherches et sont mises au point dans notre pays. Nous devons amener les militaires à y réfléchir de sorte que, pour régler leurs problèmes opérationnels, ils commencent à se pencher sur la technologie qui existe. Ensuite, nous devons affecter des ressources à la technologie — pour revenir à ce que vous disiez, madame — avec l'argent dont dispose l'AID pour développer, lancer, puis tester et rajuster le tir dans ce cycle continu entre les militaires et l'industrie.

Je pense que c'est un pas dans la bonne direction. Ce qui me préoccupe, c'est que la charte de l'AID vise les projets de 100 millions de dollars et plus, soit les grands projets d'immobilisations. Je parle surtout ici de projets de moins grande ampleur. Si un commandant n'a toujours que 25 millions de dollars en capital mineur, je pense que c'est à ce niveau qu'il faudrait peut-être le multiplier par 3, 4, 5 ou 10 pour faire avancer l'argent et les idées qui viennent du bas, et non seulement du sommet, en ce qui concerne les grands projets de 100 millions de dollars et plus.

Sherry Romanado: J'ai une dernière petite question.

Vous avez parlé du recrutement des jeunes de 20 ans qui songent à se joindre aux Forces armées canadiennes. Vous avez dit que pour la prochaine génération, le combat de la sixième génération ne se passe pas nécessairement sur le champ de bataille. C'est le domaine de la quantique, de l'IA et de la cybernétique, et toutes ces autres choses. Ce ne sont pas nécessairement des armes physiques.

La prochaine génération a peut-être un rôle à jouer pour se considérer comme membre des Forces armées canadiennes par différentes méthodes, parce que nous utilisons davantage la technologie en matière de combat. Seriez-vous d'accord pour dire que ce pourrait être quelque chose qui attirerait les jeunes?

● (1740)

Lgén (à la retraite) Mike Rouleau: À un certain niveau, je suis d'accord pour dire que les jeunes pourraient être des opérateurs de drones qui se trouvent à 15 kilomètres de distance, mais ne vous y trompez pas. Ces jeunes hommes ou ces jeunes femmes qui utilisent le drone en Ukraine sont à 15 kilomètres de leur position de combat, mais cela ne les empêchent pas d'être la cible des Russes. Ils sont tout de même en danger.

Je ne voudrais jamais que quiconque pense que Mike Rouleau croit que la guerre ne sera pas toujours combattue par des êtres humains avec de vraies armes, comme c'était le cas à Mossoul lorsque mes forces ont expulsé le groupe État islamique. La nature de la guerre sera toujours une compétition brutale entre les êtres humains, mais qui est complétée de plus en plus par la technologie.

Le président: Messieurs les généraux, je vous remercie de votre service, de votre expertise et de votre expérience, ainsi que de votre participation à cette étude aujourd'hui. Votre contribution nous est très précieuse. Nous ne saurions trop vous remercier de votre participation et de vos échanges avec nous.

J'ai quelques questions d'ordre administratif à régler avant de mettre fin à la réunion.

Si le projet de loi C-40 est adopté à l'étape de la deuxième lecture, il sera renvoyé au comité. J'invite les députés à penser aux témoins qu'ils veulent entendre sur ce sujet et à soumettre leurs suggestions au greffier, d'ici le lundi 2 novembre, à midi, si tout le monde est d'accord.

Est-ce que cela vous convient?

Des députés: D'accord.

Le président: Deuxièmement, les membres du comité accepteraient-ils d'inviter la directrice parlementaire du budget à comparaître au sujet de son rapport intitulé *Les engagements du Canada en matière de dépenses de défense : guide d'introduction*?

Des députés: D'accord.

Le président: Enfin, pour ce qui est de l'étude sur les membres francophones et autochtones des Forces armées canadiennes, les FAC, le ministre de la Défense nationale n'a pas encore comparu, mais le rapport provisoire est presque prêt.

Préférez-vous attendre d'avoir entendu le ministre de la Défense nationale avant d'étudier le rapport, ou devrions-nous ajouter son témoignage à une étape ultérieure? Nous sommes prêts. Le ministre a dit qu'il voulait comparaître. J'aimerais obtenir l'accord du comité.

Monsieur Barsalou-Duval, la parole est à vous.

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Ma proposition, la dernière fois, était que les analystes gardent le rapport tel quel, mais qu'ils y ajoutent une section concernant la comparution du ministre. Ainsi, leur travail ne serait pas perdu, et ce serait juste un ajout dans une section un peu plus loin.

Pour ce qui est du traitement du rapport, il me semble qu'on aurait besoin d'entendre les commentaires du ministre avant de conclure le rapport. Pour moi, c'est quelque chose d'évident.

[*Traduction*]

Le président: Monsieur Bezan, allez-y.

James Bezan: J'aimerais ajouter quelque chose.

Cela fait déjà un certain temps. Je ne pense pas que le fait d'attendre encore un peu fasse une grande différence. Le ministre a dit qu'il souhaitait témoigner sur les questions liées à la langue et à la participation des Autochtones.

Assurons-nous d'entendre ce qu'a à dire le ministre avant de déposer notre rapport. C'est ma suggestion.

Le président: Je vais essayer de gérer la situation en convoquant le ministre, quitte à ajouter environ une demi-heure à la réunion de notre comité, parce que je pense que nous voulons tous que ce rapport soit terminé. Nous trouverons un moyen. Je vais en parler au cabinet du ministre.

Messieurs les généraux, merci encore.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca